

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, February 3, 2026

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of those elements contained in Divisions 1, 2, 24, 28 and 29 of Part 5 of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

**Senator Larry W. Smith** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** To support the smooth operations of committee proceedings, the following guidelines should be observed by all participants to help prevent audio feedback. Consult the cards placed on the committee table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Keep earpieces away from microphones at all times. Microphones must not be touched. Activation and deactivation will be managed by the console operator. Avoid handling your earpieces while the microphone is active. Earpieces should either remain on the ear or be placed on the designated sticker at each seat.

I thank you all for your cooperation before we start. The reason for the hyperbole was because we had some issues a few months ago, and we want to make sure that we protect everyone who participates in this process.

My name is Larry Smith. I'm a senator for Quebec and chair of the committee. I'd like to ask my colleagues to introduce themselves in the new year of 2026.

**Senator Simons:** I'm Senator Paula Simons. I come from Alberta, and I reside on Treaty 6 territory.

[*Translation*]

**Senator Quinn:** Jim Quinn from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Wilson:** Good morning. Duncan Wilson, British Columbia.

**Senator Mohamed:** Good morning. Farah Mohamed from Ontario.

[*Translation*]

**Senator Cormier:** Hello. René Cormier from New Brunswick.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 3 février 2026

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour examiner la teneur des éléments des sections 1, 2, 24, 28 et 29 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

**Le sénateur Larry W. Smith** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Afin d'assurer le bon déroulement de nos délibérations, j'invite tous les participants à respecter certaines lignes directrices pour éviter les effets Larsen. Veuillez consulter les cartes placées sur la table pour savoir quoi faire afin d'éviter les incidents acoustiques. Gardez en permanence vos oreillettes loin des microphones que je vous demande de ne pas toucher. Leur activation et désactivation seront gérées par l'opérateur de la console. Évitez de manipuler vos oreillettes pendant que votre microphone est allumé et conservez-les à l'oreille ou placez-les sur l'autocollant correspondant à votre place.

Je vous remercie toutes et tous d'avance de votre collaboration. Cet apologue s'explique par le fait que nous avons eu des problèmes il y a quelques mois et que nous voulons nous assurer de protéger toutes les personnes qui participent à ce processus.

Je m'appelle Larry Smith, je suis sénateur du Québec et je préside le comité. J'invite à présent mes collègues à se présenter en cette nouvelle année 2026.

**La sénatrice Simons :** Je suis la sénatrice Paula Simons. Je viens de l'Alberta et je réside sur le territoire du Traité n° 6.

[*Français*]

**Le sénateur Quinn :** Jim Quinn, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**Le sénateur Wilson :** Bonjour. Duncan Wilson, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Mohamed :** Bonjour. Farah Mohamed, de l'Ontario.

[*Français*]

**Le sénateur Cormier :** Bonjour. René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

[English]

**Senator Arnold:** Dawn Arnold, New Brunswick.

**Senator Lewis:** Todd Lewis, Saskatchewan.

[Translation]

**Senator Aucoin:** Réjean Aucoin from Nova Scotia.

**Senator Miville-Dechêne:** Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[English]

**Senator Dasko:** Donna Dasko, Ontario.

**The Chair:** I'd like to welcome everyone with us today as well as those listening to us online on the Senate website, [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

We're meeting today to continue our study on the subject matter of those elements contained in Divisions 1, 2, 24, 28 and 29 of Part 5 of Bill C-15, Budget 2025 Implementation Act, No. 1.

Today we'll hear from witnesses specifically on Division 2, which relates to the Canada Post Corporation Act.

With that, I would like to introduce our first panel from Canada Post, Carrie Chisholm, Vice-President, Product Management and Customer Experience; and from Public Service and Procurement Canada, Lorenzo Ieraci, Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Communications.

Thank you all for joining us today. Witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, and I would ask you to please adhere to that time, because we have much to discuss this morning. It will be followed by question-and-answer sessions with senators. I will now invite Ms. Chisholm to give her opening remarks.

[Translation]

**Carrie Chisholm, Vice-President, Product Management and Customer Experience, Canada Post:** Hello, Mr. Chair and committee members. Thank you for inviting Canada Post to appear today. I'm pleased to participate in today's discussion on Bill C-51 as it relates to Canada Post.

My name is Carrie Chisholm, and I am Vice-President, Product Management and Customer Experience at Canada Post.

[Traduction]

**La sénatrice Arnold :** Dawn Arnold, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur Lewis :** Todd Lewis, de la Saskatchewan.

[Français]

**Le sénateur Aucoin :** Réjean Aucoin, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[Traduction]

**La sénatrice Dasko :** Donna Dasko, de l'Ontario.

**Le président :** Bienvenue à nos témoins ainsi qu'à notre auditoire sur le site Web du Sénat, [sencanada.ca](http://sencanada.ca).

Nous sommes donc réunis en vue de poursuivre notre étude sur la teneur des éléments contenus dans les sections 1, 2, 24, 28 et 29 de la partie 5 du projet de loi C-15, Loi n<sup>o</sup> 1 d'exécution du budget de 2025.

Avec nos témoins d'aujourd'hui, nous allons plus précisément parler de la section 2, qui porte sur la Loi sur la Société canadienne des postes.

Sur ce, je vais vous présenter notre premier groupe de témoins. Il s'agit de Carrie Chisholm, vice-présidente, Gestion des produits et expérience client, à Postes Canada, et de Lorenzo Ieraci, sous-ministre adjoint, Politiques, planification et communications, à Services publics et Approvisionnement Canada.

Merci à vous pour votre présence. Vous aurez environ cinq minutes chacun pour une déclaration liminaire, et je vous demanderais de respecter le temps alloué, car nous avons beaucoup de choses à discuter ce matin. Nous enchaînerons par une période de questions avec les sénateurs. J'invite maintenant Mme Chisholm à faire sa déclaration liminaire.

[Français]

**Carrie Chisholm, vice-présidente, Gestion des produits et expérience client, Postes Canada :** Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Merci d'avoir invité Postes Canada à témoigner aujourd'hui. Je suis ravie de participer aux discussions sur le projet de loi C-15 et Postes Canada.

Je m'appelle Carrie Chisholm et je suis vice-présidente, Gestion des produits et expérience client, à Postes Canada.

[English]

I very much look forward to answering your questions today.

First, I would like to acknowledge that Bill C-15 includes the intent to remove Canada Post requirements to reduce postage rates for eligible library material as well as free mailings for people who are partially sighted or blind. However, I would like to make it clear that we have no intentions of changing these services. These are longstanding commitments that we'll continue to honour, and we are proud to do so.

Today I'm here to focus on the provision in the bill that focuses on the rate-setting process for Canada Post. This would allow Canada Post greater flexibility to establish its regulated letter mail rates. I would like to stress that this change would not apply to parcels or direct marketing services. It would only apply to those regulatory rates. It's also a change for which we've long advocated.

Over the last 20 years, the mailing industry has completely changed. In 2006 we delivered over 5.5 billion letters. Today it's barely half of that, and the cost of delivering these letters is no longer supported by the revenue we receive from letter mail. The situation has significantly added to our financial pressures, which you all know are very substantial. Since 2018 Canada Post has incurred more than \$5.5 billion in operating losses. Last year we required a \$1-billion cash injection from the government to simply stay afloat. As of 2025, our year-end losses will also be significant.

Despite these challenges, the problems facing Canada Post are not insurmountable. They are fixable. Having reached tentative agreements with our largest unions in December, as well as with the government's announcement in September to lift some heavy regulatory barriers, we can start to turn a new corner, and amending the letter mail pricing process can only play a key role in this turnaround.

As proposed in Bill C-15, greater flexibility over letter mail pricing would enable us to align our mail business with the modern postal needs of Canadians. This would mean that the service of delivering letters could be done to cover their own costs and reduce the need for taxpayer support. In addition, a more streamlined process would significantly cut red tape. For example, today it takes upwards of nine months to adjust pricing, and it is a cumbersome process. It exacts a heavy administrative toll on multiple government departments, decision makers and agencies. These are all reasons why changing the process was among the list of recommendations in last year's Industrial Inquiry Commission report, and it's why we have included it in

[Traduction]

J'ai hâte de répondre à vos questions.

Tout d'abord, je tiens à dire que le projet de loi C-15 comprend l'intention de retirer l'obligation de Postes Canada d'offrir des tarifs d'affranchissement réduits pour les documents de bibliothèque admissibles, ainsi que des envois gratuits pour les personnes aveugles ou partiellement voyantes. Toutefois, il faut préciser que nous ne prévoyons aucun changement à ces services. Il s'agit d'engagements de longue date que nous continuerons à respecter, et nous sommes fiers de le faire.

Je suis venue vous parler de la disposition du projet de loi qui vise à permettre à Postes Canada de modifier son processus d'établissement des tarifs, ce qui donnera à Postes Canada plus de flexibilité pour établir les tarifs réglementés du service Poste-lettres. J'insiste sur le fait que ce changement s'appliquerait uniquement aux articles réglementés de la Poste-lettres et non aux colis ou aux services de publi-postage, et qu'il s'agit d'un changement que nous préconisons depuis longtemps.

Au cours des 20 dernières années, l'industrie du courrier s'est complètement transformée. En 2006, nous avons livré environ 5,5 milliards de lettres. Aujourd'hui, nous livrons moins de la moitié de ce volume. Mais en même temps, le nombre d'adresses que nous desservons a sans cesse augmenté. Par conséquent, les revenus que nous tirons du courrier ne couvrent plus les coûts opérationnels de livraison. Cette situation a beaucoup contribué à nos défis financiers qui, comme vous le savez, sont importants. Depuis 2018, les pertes d'exploitation de Postes Canada dépassent les 5,5 milliards de dollars. L'an dernier, nous avons eu besoin d'une injection de 1 milliard de dollars du gouvernement pour nous maintenir à flot. Et nos pertes de fin d'année 2025 seront importantes.

Malgré ces défis, les problèmes auxquels Postes Canada fait face peuvent être réglés. Maintenant que nous avons conclu des ententes de principe avec notre plus grand syndicat en décembre et que le gouvernement a décidé d'éliminer certains obstacles réglementaires, nous pouvons amorcer un virage. Et la modification du procédé de tarification du service Poste-lettres peut jouer un rôle clé dans ce changement.

Comme le propose le projet de loi C-15, une plus grande flexibilité dans le procédé de tarification du service Poste-lettres nous permettrait d'harmoniser nos activités postales avec les besoins postaux modernes de la population canadienne. Le service de livraison des lettres pourrait ainsi mieux couvrir ses propres coûts et, par conséquent, réduire nos besoins en soutien des contribuables. De plus, un procédé plus simple réduirait considérablement les formalités administratives. Par exemple, il faut maintenant jusqu'à neuf mois pour modifier les tarifs, et c'est un processus fastidieux. C'est un lourd fardeau administratif pour de nombreux ministères, décideurs et organismes gouvernementaux. C'est pour toutes ces raisons que

our transformation plan, which is currently under review by the government.

I want to add that when it comes to changing the pricing process, we fully support checks and balances. We know Canadians and Canadian businesses are facing rising costs. We recognize that the price needs to be fair, and we need to continue providing good value. We are looking to work with the government to create a clear process that would ensure transparency, proper notification to all stakeholders and evidence-based justification for any increases.

[Translation]

In closing, as you know, Canada Post has a dual mandate to deliver to all Canadian addresses while remaining financially self-sustaining. Every change we are making is about getting back to this mandate — and ensuring that the postal service remains accessible and affordable for everyone.

[English]

In closing, as you know, Canada Post has a dual mandate to deliver to all Canadian addresses as well as remain financially self-sustaining. Every change we're making is about getting back to this mandate and ensuring the postal service remains accessible and affordable to everyone. Thank you to the committee, and I look forward to answering your questions.

[Translation]

**The Chair:** Thank you, Ms. Chisholm.

I now invite Mr. Ieraci to make his opening remarks.

[English]

**Lorenzo Ieraci, Assistant Deputy Minister, Policy, Planning and Communications, Public Service and Procurement Canada:** Good morning. I would like to acknowledge that we're gathered today on the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg Peoples.

Canada Post is part of the portfolio of the Minister of Government Transformation, Public Works and Procurement, and Public Services and Procurement Canada supports the minister in discharging portfolio responsibilities.

le changement de ce processus figurait parmi les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail de l'an dernier. Et c'est pourquoi nous l'avons inclus dans notre plan de transformation, qui est en cours d'examen par le gouvernement.

Je tiens à ajouter que nous appuyons pleinement la mise en place de mécanismes de contrôle entourant les changements au processus de tarification. Nous savons que la population et les entreprises canadiennes font face à une hausse des coûts. Nous sommes conscients que les tarifs doivent être équitables et offrir une bonne valeur. Nous cherchons donc à travailler avec le gouvernement pour créer un processus clair qui garantirait de la transparence, des préavis appropriés à tous les intervenants et une justification fondée sur des données probantes pour toute augmentation.

[Français]

Pour conclure, comme vous le savez, Postes Canada a un double mandat : assurer la livraison à toutes les adresses canadiennes tout en maintenant son autonomie financière. Chaque changement que nous faisons vise à respecter ce mandat et à faire en sorte que le service postal demeure accessible et abordable pour tout le monde.

[Traduction]

Je conclurai en disant que, comme vous le savez, Postes Canada a un double mandat : assurer la livraison à toutes les adresses canadiennes tout en maintenant son autonomie financière. Chaque changement que nous faisons vise à respecter ce mandat et à faire en sorte que le service postal demeure accessible et abordable pour tout le monde. Merci encore une fois au comité. Je vais maintenant répondre à vos questions avec plaisir.

[Français]

**Le président :** Je vous remercie, madame Chisholm.

J'invite maintenant M. Ieraci à faire sa déclaration préliminaire.

[Traduction]

**Lorenzo Ieraci, sous-ministre adjoint, Politiques, planification et communications, Services publics et Approvisionnement Canada :** Bonjour. Avant de commencer, je tiens à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinabe.

Postes Canada fait partie du portefeuille du ministre de la Transformation gouvernementale, de Travaux publics et Approvisionnement Canada et Services publics et Approvisionnement Canada appuie le ministre dans l'exercice de ses responsabilités.

Mr. Chair, before I address the proposed amendments to the Canada Post Corporation Act, I will briefly outline the broader situation regarding Canada Post.

Canada Post is required to be self-sustaining on a financial basis. However, the corporation is in a critical financial position, reporting cumulative operating losses exceeding \$5.5 billion since 2018.

In the first nine months of 2025, Canada Post reported losses before taxes of nearly \$1 billion, setting it on track to record an annual loss significantly larger than any in its history. Its financial situation prompted a \$1.034-billion cash injection in 2025 to prevent the corporation from becoming insolvent, as was mentioned by my colleague.

Canada Post's financial decline stems from decreasing volumes: more specifically, shrinking letter mail volumes, which are down 70% since 2006; lost parcel market share, down from 62% in 2019 to 24% in 2024; and an organizational structure that no longer matches its revenue and demand.

[*Translation*]

In September 2025, the government accepted the recommendations of the Industrial Inquiry Commission, led by William Kaplan. The commission found Canada Post to be effectively insolvent and called for fundamental reforms, including amending letter service standards, ending the moratorium on community mailbox conversions, and modernizing the 1994 rural moratorium.

[*English*]

The Industrial Inquiry Commission also recommended amending the "... time-consuming approval process for postage increases." In order to address this recommendation, the government is proposing amendments to the Canada Post Corporation Act to remove the need for Order-in-Council approval of postage rates and related terms.

The current process for setting stamp rates was described in the Industrial Inquiry Commission report as not only time-consuming but also as cumbersome.

Monsieur le président, avant d'aborder les modifications proposées à la Loi sur la Société canadienne des postes, je vais décrire brièvement la situation générale concernant Postes Canada.

Postes Canada a l'obligation d'être financièrement autonome. Toutefois, la société est dans une situation financière critique, puisqu'elle a déclaré des pertes d'exploitation cumulatives de plus de 5,5 milliards de dollars depuis 2018.

Dans les neuf premiers mois de 2025, Postes Canada a enregistré des pertes avant impôt de près d'un milliard de dollars, ce qui semble indiquer que, pour cette même année, l'entreprise enregistrera la perte la plus lourde de son histoire, et de loin. Sa situation financière a nécessité une injection de fonds de 1,034 milliard de dollars en 2025 de la part du gouvernement fédéral pour empêcher la société de devenir insolvable, comme l'a mentionné ma collègue.

Le déclin financier de Postes Canada est attribuable aux facteurs suivants : la baisse des volumes, plus précisément le déclin des volumes de courrier, qui ont chuté de 70 % depuis 2006; la perte de parts de marché dans le secteur des colis, qui sont passées de 62 % en 2019 à 24 % en 2024; et une structure organisationnelle qui ne correspond plus à ses revenus et à la demande.

[*Français*]

En septembre 2025, le gouvernement a accepté les recommandations de la Commission d'enquête sur les relations de travail dirigée par William Kaplan. La commission a conclu que Postes Canada était effectivement insolvable et a réclamé des réformes fondamentales. Ces réformes comprennent la modification des normes de service relatif au courrier, la fin du moratoire sur les transitions aux boîtes postales communautaires et la modernisation du moratoire de 1994 sur les services en régions rurales.

[*Traduction*]

La commission d'enquête sur les relations de travail a également recommandé de modifier le processus réglementaire pour l'augmentation des tarifs des timbres. Afin de donner suite à cette recommandation et de permettre un ajustement plus rapide des tarifs, le gouvernement propose des modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes afin d'éliminer l'obligation d'obtenir l'approbation du gouverneur en conseil pour les tarifs postaux et les modalités connexes.

Le processus actuel d'établissement des tarifs des timbres a été décrit dans le rapport de la commission d'enquête sur les relations de travail comme étant laborieux.

*[Translation]*

While this change would provide Canada Post with greater autonomy when it comes to rate setting, the corporation will still be required to ensure rates are fair, reasonable, publicly available and sufficient to cover costs. This is in line with existing principles in the Canada Post Corporation Act. The proposal supports the government's commitment to deregulate stamp rates and reduce regulatory red tape.

*[English]*

I would now like to specifically address concerns around our currently free and discounted services.

Mr. Chair, the proposed amendments are administrative in nature and not changes in policy direction, nor to the provision of specific services. Canada Post has provided free postage for material used by people who are blind since 1898 as part of its obligation under the Universal Postal Convention. That convention acted as a safeguard before the Canada Post Corporation Act existed and will continue to do so after the proposed amendments.

Similarly, the library book rate has existed since 1939, long before amendments concerning library materials were made to the Canada Post Corporation Act in 2013. Canada Post will continue to deliver materials free of postage through its Literature for the Blind program, as well as providing reduced rates for postage for library materials.

The government's expectations regarding free and discounted services will continue to be reinforced through appropriate ministerial oversight, alongside the annual process of Treasury Board review and approval of Canada Post's corporate plan.

*[Translation]*

The amendments under discussion today are part of the government's wider commitment to reducing red tape while supporting services for Canadians.

*[Français]*

Même si ce changement donnerait à Postes Canada une plus grande autonomie en ce qui concerne l'établissement des prix des timbres, la société serait tout de même tenue de s'assurer que les tarifs sont équitables, raisonnables, rendus publics et suffisants pour couvrir les coûts. Cela est conforme aux principes existants de la Loi sur la Société canadienne des postes. La proposition soutient l'engagement du gouvernement à déréglementer les prix des timbres et à réduire le fardeau administratif.

*[Traduction]*

J'aimerais maintenant aborder spécifiquement les préoccupations liées aux services qui sont actuellement gratuits et à prix réduit.

Monsieur le président, les modifications proposées sont de nature administrative et ne constituent pas des changements à l'orientation stratégique ou à la prestation de services particuliers. Depuis 1898, le Canada offre la gratuité de l'affranchissement pour des articles à l'usage des personnes aveugles dans le cadre de ses obligations en vertu de la Convention postale universelle. Cette convention a servi de mesure de protection avant l'existence de la Loi sur la Société canadienne des postes et continuera de le faire après les modifications proposées.

De même, le tarif des livres de bibliothèque existe depuis 1939, bien avant que des modifications concernant les documents de bibliothèque soient apportées à la Loi sur la Société canadienne des postes en 2013. Le gouvernement du Canada et Postes Canada demeurent déterminés à servir la population canadienne, y compris les personnes en situation de handicap. Postes Canada continuera d'assurer gratuitement la transmission de documents destinés aux personnes aveugles dans le cadre de son programme Cécogrammes, et continuera aussi d'offrir des tarifs réduits pour les documents de bibliothèque.

Les attentes du gouvernement en ce qui concerne les services gratuits et à prix réduit continueront d'être renforcées au moyen d'une surveillance ministérielle appropriée, parallèlement à l'examen et à l'approbation par le Conseil du Trésor du plan d'entreprise de Postes Canada.

*[Français]*

Monsieur le président, les modifications dont il est question aujourd'hui s'inscrivent dans l'engagement plus large du gouvernement de réduire le fardeau administratif tout en soutenant les services offerts à la population canadienne.

[English]

In no way, shape or form do the amendments change the commitment to continue to provide free materials to persons who are blind, nor does it change the commitment to libraries. I would be happy to take your questions. Thank you.

[Translation]

**The Chair:** Thank you, Mr. Ieraci.

We will now move on to the senators' questions.

[English]

Before we do that, I would like to acknowledge the presence today in our gallery of Barbara Reynolds, training coordinator of Senate Administration staff. They're here to see how committees function. Welcome.

Moving on, senators, we have approximately five minutes for each question for the first round. We'll have a second round if time permits. I would like to invite Senator Dasko, our deputy chair, to ask the first question.

**Senator Dasko:** Happy New Year to everyone.

Thank you, witnesses, for being here today. This is a very interesting presentation. We all grew up with Canada Post and mail delivery every day and all of that, but we are all aware of the serious issues over the last few years. Everybody is aware of the \$5.5 billion losses that you've sustained.

You have a goal of being self-sustaining but also maintaining fair prices. What is the fiscal goal? Have you set a goal to achieve X amount of revenue or X amount of losses by a certain year? Have you set a goal, whatever it may be? I'd be very interested in that.

Also, please tell us your main strategies toward achieving that goal. Have you determined in which areas of service you can raise prices? If so, can you share that with us? Are there any other important factors or considerations or decisions that you've made in terms of your strategy to get there?

**Ms. Chisholm:** Thank you very much for the question. As you acknowledged and as my colleague and I both said, we do have a double mandate at Canada Post to remain financially self-sustaining but, as well, to make sure we maintain a national and affordable postal service. As you also acknowledged, we've had seven consecutive years of operating losses since 2018, the most notable being \$1.3 billion in 2024.

[Traduction]

Elles ne modifient en rien l'engagement de continuer à fournir gratuitement des articles à l'usage des personnes aveugles ni l'engagement envers les bibliothèques. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions. Merci.

[Français]

**Le président :** Merci, monsieur Ieraci.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

[Traduction]

Avant cela, je tiens à souligner la présence dans la salle de Barbara Reynolds, coordonnatrice de la formation du personnel de l'Administration du Sénat. Elle et son équipe sont ici pour voir comment fonctionnent les comités. Soyez les bienvenus.

Passons à autre chose, honorables sénateurs. Nous avons environ cinq minutes pour chaque question du premier tour. Nous aurons un deuxième tour si le temps le permet. J'invite la sénatrice Dasko, notre vice-présidente, à poser la première question.

**La sénatrice Dasko :** Bonne année à tous.

Merci à nos témoins pour leur présence. Vos exposés de la situation étaient très intéressants. Nous avons tous grandi avec Postes Canada et la livraison quotidienne du courrier, mais nous sommes au courant des graves problèmes des dernières années. Tout le monde est au courant de vos pertes de 5,5 milliards de dollars.

Vous voulez devenir autosuffisants tout en maintenant des prix équitables. Quel est votre objectif financier? Vous êtes-vous fixé des objectifs en termes de revenus ou de pertes sur une base annuelle? Vous êtes-vous fixé un objectif, quel qu'il soit? Cela m'intéresserait beaucoup.

De plus, pouvez-vous nous parler de vos principales stratégies pour atteindre cet objectif. Avez-vous déterminé dans quels secteurs de service vous allez pouvoir augmenter vos prix? Si oui, pouvez-vous nous en faire part? Avez-vous tenu compte d'autres considérations, décisions ou facteurs importants dans le cadre de votre stratégie pour y arriver?

**Mme Chisholm :** Merci beaucoup de la question. Comme vous l'avez reconnu et comme mon collègue et moi l'avons précisé, nous avons un double mandat à Postes Canada pour demeurer financièrement autonome, mais aussi pour veiller à maintenir un service postal national et abordable. Comme vous l'avez aussi mentionné, nous avons connu sept années consécutives de pertes d'exploitation à partir de 2018, la plus notable étant 1,3 milliard de dollars en 2024.

Providing Canada Post with greater flexibility and autonomy to empower the corporation will allow us to adjust our services to the evolving needs of Canadians.

Our infrastructure is built on a national network. We service nationally, and we're proud to do so. The way that our operations are structured today means that the costs incurred to move letter mail in different places are quite cumbersome and expensive as well. Between the potential opportunity for us to adjust our regulatory letter mail rate process, as well as the other provisions that the government outlined in September for us, those will help us to adjust our pricing structure to offer services that are more in line with what Canadians expect.

We have included the regulatory reform of regulated rates, so, again, not parcels and not our direct-marketing services, as part of our transformation plan that was submitted to the government in November of last year. That plan continues to be reviewed. Once the plan has been endorsed by the government, we will be pleased to give more details about what's included in there, the timeline for returning to financial self-sustainability and the strategies to achieve the different parts of the transformation, including the rate increases as well as some of the other ones that my colleague noted, such as community mailboxes and the rural moratorium.

**Senator Dasko:** So you have set a goal; you just can't share it with us. Is that it?

**Ms. Chisholm:** We have submitted a transformation plan.

**Senator Dasko:** You have determined ways that you're hoping to achieve the goal in terms of expecting increased revenue? You have decided those; you just can't share it with us?

**Ms. Chisholm:** That's correct. We have submitted a transformation plan that covers a number of facets, not just the regulated letter mail rates. It's also in response to the government announcement last fall with respect to community mailboxes, the rural moratorium and other announcements that came, but that whole plan is all inclusive of one and the other and has been submitted. It does include what the financial outlook would look like with those strategies in place.

**Senator Dasko:** Is the goal to achieve no support from the government? Is that an actual goal? Is that a sustainable and realistic goal? That is what I mean.

**Ms. Chisholm:** My apologies. I didn't mean to interrupt you. It is our mandate. We have the double mandate to continue to serve Canadians, as well as to be financially self-sustaining. Our goal is to return to financial self-sustainability and not rely on

Moyennant une plus grande souplesse et une plus grande autonomie d'action, Postes Canada pourra adapter ses services aux besoins changeants des Canadiens.

Notre infrastructure repose sur un réseau national. Nous offrons des services à l'échelle nationale, et nous en sommes fiers. À la façon dont nos opérations sont actuellement structurées, les coûts liés au transport des lettres sont assez lourds et coûteux. Le gouvernement nous a donné la possibilité d'ajuster notre processus réglementaire de tarification du service Poste-lettres et il a énoncé d'autres dispositions pour nous en septembre, ce qui nous aidera à rajuster notre structure tarifaire afin d'offrir des services qui correspondent davantage aux attentes des Canadiens.

Dans le plan de transformation que nous avons soumis au gouvernement en novembre dernier, nous avons traité de la réforme des tarifs réglementés, mais pas de la tarification des colis ni de nos solutions de publipostage. Une fois que ce plan, qui est en cours d'examen par le gouvernement, aura été approuvé, nous serons heureux de vous donner plus de détails sur ce qu'il comporte, sur l'échéancier d'un retour à l'autonomie financière et sur les stratégies pour réaliser les différents éléments de la transformation, notamment les augmentations de tarifs ainsi que les autres aspects dont mon collègue a parlé, comme les boîtes postales communautaires et le moratoire pour les régions rurales.

**La sénatrice Dasko :** Vous avez donc fixé un objectif, mais vous ne pouvez pas nous en parler, c'est bien cela?

**Mme Chisholm :** Nous avons présenté un plan de transformation.

**La sénatrice Dasko :** Vous avez défini les moyens qui, espérez-vous, vous permettront d'augmenter les recettes, vous les avez choisis, mais vous ne pouvez pas nous en parler?

**Mme Chisholm :** C'est exact. Nous avons présenté un plan de transformation à plusieurs volets, qui ne porte pas seulement sur les tarifs postaux réglementés pour les lettres. Cela fait également suite à l'annonce du gouvernement, l'automne dernier, au sujet des boîtes postales communautaires, du moratoire rural et d'autres mesures, mais le plan global englobe le tout et il a été déposé. Il comprend effectivement les prévisions financières associées à ces stratégies si elles sont adoptées.

**La sénatrice Dasko :** L'objectif est-il d'arriver à se passer de l'aide du gouvernement? Est-ce que c'est le véritable objectif? Est-ce que cet objectif est tenable et réaliste? C'est ce que je veux dire.

**Mme Chisholm :** Excusez-moi. Je ne voulais pas vous interrompre. Il s'agit en fait de notre mandat. Nous avons le double mandat de continuer à servir les Canadiens et d'être financièrement autonomes. Nous voulons retrouver notre

taxpayer support to keep us going. As Mr. Ieraci mentioned and I mentioned as well, we did require a billion-dollar cash injection last year to simply keep us afloat. This transformation plan, as well as the regulatory changes that are included within it, are meant to help us return to that double mandate.

**Senator Lewis:** Thanks for appearing this morning. We look at Canada; it's a large country. It costs a lot more to send a letter to a rural post box in my province of Saskatchewan or to a northern community, let's say, than it does to an urban setting. As part of the plan or as you look forward, will there be variable rates for letters? Is that part of what you're looking at?

**Ms. Chisholm:** Thank you very much for the question. Today, the stamp prices are nationally priced. We do not have variable pricing as it relates to provinces or regions. We do have it for our competitive products, like direct-marketing services and our parcel products.

The costing today, with respect to overarching costs now compared to the revenue we receive, is because it's a national network, as well as having a requirement to deliver within a two-three-four business day delivery standard.

Having to move mail from one province to the other. If you're going from B.C. all the way out to Newfoundland, meeting the two-three-four delivery standard requires us to move products by air, which is obviously more expensive. At this point in time, we have included within our transformation plan how a regulatory rating process would help us in moving it, but we have not been discussing any type of variable rating for regulatory letter mail products at this time.

**Senator Lewis:** Maybe you're looking at a different stamp, like air mail, for instance, instead of just a common stamp? Would that be an example of something that might be in the future?

**Ms. Chisholm:** Not at this time. We're looking at bringing the costs of our network in line with the cost of delivering a stamp. As I mentioned, we do fly letter mail products to different parts of the country to be able to achieve a two, three, four delivery standard. As part of the announcement in the fall from our minister, adjusting our delivery standards to a three to seven day window, by being able to reduce the need to meet a two-three-four day requirement, we can move products from the air to the ground, which has substantial cost savings from an operational standpoint. It also benefits in terms of our net-zero goals for greenhouse gas emissions, or GHG, because we're not flying any more products; we're moving it to the ground.

autonomie financière et ne pas avoir besoin de l'aide des contribuables pour continuer nos activités. Comme l'a expliqué M. Ieraci et comme je l'ai dit également, nous avons eu besoin de l'injection d'un milliard de dollars l'an dernier simplement pour nous maintenir à flot. Ce plan de transformation ainsi que les changements réglementaires qui y sont prévus sont censés nous permettre de revenir à ce double mandat.

**Le sénateur Lewis :** Merci d'être parmi nous ce matin. Le Canada est un vaste pays. Il en coûte beaucoup plus cher d'envoyer une lettre à une boîte postale rurale de ma province, la Saskatchewan, ou d'une collectivité du Nord, par exemple, qu'à une destination en zone urbaine. Dans le cadre du plan ou d'après ce que vous envisagez, y aura-t-il des tarifs variables pour les lettres? Est-ce que cela fait partie de vos prévisions?

**Mme Chisholm :** Merci beaucoup de votre question. Aujourd'hui, le prix des timbres est fixé à l'échelle nationale. Il n'y a pas de prix variables selon les provinces ou les régions. Mais il y en a pour les produits concurrentiels, comme les services de marketing direct et les colis.

L'établissement des prix actuel, compte tenu du ratio entre les coûts globaux et les recettes, s'explique par le fait qu'il s'agit d'un réseau national et que nous sommes tenus de garantir la livraison dans un délai de deux, trois ou quatre jours ouvrables.

Il faut acheminer le courrier d'une province à l'autre. Pour respecter le délai de livraison de deux, trois ou quatre jours entre la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, il faut acheminer les produits par avion, ce qui est évidemment plus coûteux. Notre plan de transformation comprend un processus de tarification réglementaire qui nous faciliterait la tâche, mais il n'est pas question, pour le moment, d'un système de tarification variable pour les produits postaux réglementés.

**Le sénateur Lewis :** Vous envisagez peut-être un timbre différent, comme un timbre postal aérien, par exemple, plutôt qu'un timbre ordinaire? Est-ce que ce serait dans cet ordre d'idée?

**Mme Chisholm :** Pas pour le moment. Nous cherchons à harmoniser les coûts de notre réseau avec le coût de livraison par timbre. Comme je l'ai dit, nous expédions des lettres par avion vers différentes régions du pays pour respecter la norme de livraison de deux, trois ou quatre jours. Compte tenu de l'annonce faite à l'automne par notre ministre, nous pouvons, grâce à l'ajustement de nos normes de livraison à un délai de trois à sept jours, en réduisant la nécessité de respecter la norme de deux, trois ou quatre jours, transporter des produits par voie terrestre plutôt que par voie aérienne, ce qui permet de réaliser des économies substantielles sur le plan opérationnel. C'est également avantageux eu égard à nos objectifs de carboneutralité en matière d'émissions de GES, c'est-à-dire de gaz à effet de serre, parce que nous n'expédions plus de produits par avion; nous les acheminons par voie terrestre.

In terms of offering a letter mail product to the air and things like that, we have other competitive products that would be for the air for more of a speed-based approach. This is still looking at national transportation of it, and it's just looking for ways to right side the costing of our operation in line with the cost of the service.

**Senator Lewis:** Thank you.

**Senator Wilson:** I notice that, for our next panel, we have people who represent libraries and blind Canadians, and those are two aspects of the bill that I was quite interested in. You spoke a little bit about what the intent was with respect to materials for the blind, but could you please elaborate a bit more in terms of why we should feel secure that that service will continue?

Secondly, with interlibrary exchanges, obviously, we're having this conversation because Canada Post is not flush, but neither are small community libraries, particularly in rural areas, so I'd like to understand what kind of assurance can this committee take that there will be some kind of provision for those services into the future with the repeal of those sections?

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. Chair, for the questions. In response to the two questions in terms of why we should feel secure and what assurances can be provided, I would say two things. First, as was mentioned, the reason for the changes to the Canada Post Corporation Act is to remove the need for regulatory approval of changes to stamp rates, as was mentioned by my colleague at Canada Post. That process takes a fairly substantive amount of time, and again, I encourage people to read William Kaplan's report, which identified it as being a cumbersome system and approach.

Because of the fact that we're removing the requirement for order-in-council approvals, there are, just in the way that legislation is set up, of course, certain elements that are no longer needed afterwards if that no longer is the case. That's the reason why there are a couple of clauses that are being removed from the act. That is to ensure that the act, of course, works consistently as a document and that there's not overlap or duplication, and to be able to simplify and streamline the act.

As I mentioned in my opening remarks, these programs were in place before the Canada Post Corporation Act was created, and will exist thereafter. I note that there have been concerns raised about the fact that these clauses are being removed from the act, but in no way shape or form do they change the policy direction that is being provided.

In fact, the reason why the clauses were in there was essentially so that if there were changes made through regulations by Canada Post, the orders-in-council would not have to specify every single time what exclusions would have to be

Concernant l'offre d'acheminement d'un produit postal par avion et ce genre de choses, nous avons d'autres produits concurrentiels destinés au transport aérien et privilégiant la vitesse. Il s'agit encore de transport à l'échelle nationale, mais il faut simplement trouver des moyens d'ajuster les coûts d'exploitation aux coûts de service.

**Le sénateur Lewis :** Merci.

**Le sénateur Wilson :** Je vois que, dans le prochain groupe de témoins, il y a des représentants de bibliothèques et des Canadiens aveugles, et ce sont justement deux aspects du projet de loi qui m'intéressent beaucoup. Vous avez brièvement évoqué l'objectif visé concernant les documents destinés aux aveugles, mais pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les raisons pour lesquelles nous pouvons être assurés que ce service sera maintenu?

Deuxièmement, en ce qui concerne les échanges entre bibliothèques, nous en parlons évidemment parce que Postes Canada n'est pas riche, mais que les petites bibliothèques locales ne le sont pas non plus, surtout dans les régions rurales. J'aimerais donc savoir si le comité peut avoir l'assurance qu'il y aura une disposition pour ces services compte tenu de l'abrogation de ces articles.

**M. Ieraci :** Merci de vos questions. Quant aux raisons de se sentir en sécurité et aux garanties qu'il est possible de fournir, je dirais deux choses. Premièrement, les modifications apportées à la Loi sur la Société canadienne des postes visent à éliminer la nécessité de faire approuver les changements apportés aux tarifs des timbres, comme l'a expliqué ma collègue de Postes Canada. Ce processus prend beaucoup de temps et, encore une fois, j'invite les gens à lire le rapport de William Kaplan, qui estime que ce système et cette méthode sont fastidieux.

Comme il n'y aura plus d'obligation d'obtenir une approbation par décret, certains éléments de la loi ne seront donc plus nécessaires. C'est la raison pour laquelle quelques articles y sont supprimés. Cela permet de garantir la cohérence du texte législatif et d'éviter les chevauchements ou doubles emplois, mais aussi de simplifier et de rationaliser la loi.

Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, ces programmes étaient en place avant la création de la Loi sur la Société canadienne des postes, et ils continueront d'exister. Des inquiétudes ont été en effet exprimées au sujet de la suppression de ces dispositions, mais sachez que cela ne modifie en rien l'orientation politique de la loi.

En fait, la raison d'être de ces dispositions était essentiellement que, dans le cas où Postes Canada apporterait des changements par voie de règlement, les décrets n'auraient pas à préciser à chaque fois quelles exclusions devraient être

applied. So it was originally developed to be able to streamline the process initially, but since we're removing the entire requirement for regulatory approval, those are going to be removed. I've had conversations with many people in the government, and I have not heard a single person indicate that removing the free postage for materials for the blind or reduced rate for library materials has any kind of support whatsoever.

As I indicated in my opening remarks, this is an administrative step to be able to remove red tape associated with stamp rate pricing on a go-forward basis to remove the order-in-council requirements. Despite the fact that Canada Post has been facing financial challenges, which we have been taking about, these programs are absolutely going to continue. The last thing I will add is that, on an annual basis, Canada Post is appropriated \$22.2 million by the Government of Canada in order to be able to offset some of the costs associated with some of the programs such as the ones that we've just mentioned.

**Senator Simons:** I want to follow up with Ms. Chisholm. If Canada Post is receiving \$22.2 million from the federal government specifically to help underwrite these two programs, specifically the program that provides free access to materials for those with visual impairments, and the program that reduces the cost of shipping library books, what does it cost Canada Post, both net and gross, to provide those services?

**Ms. Chisholm:** Thank you very much for the question. I just want to clarify that the appropriations my colleague spoke to pertain more to literature for the blind and partially sighted. We offer reduced post standing rates for those who are eligible for library materials for intertransfers; however, we do not receive any funds for those. As my colleague mentioned and as I mentioned in my opening remarks, both of these programs are something that we will continue regardless of whether this bill passes. It's something that is fundamental to Canada Post in servicing Canadians and ensuring that we offer programs that mean that postal services are accessible to all.

In terms of the actual financials for library mail, I believe that the revenue is less than \$2 million a year; however, I would be happy to take it away and obtain the exact figure. That is not a problem.

**Senator Simons:** Everyone understands that Canada Post is under extraordinary economic pressures, but to try to balance Canada Post's books on the backs of those with disabilities and libraries, especially small rural libraries, would be penny-wise and pound foolish.

My question is this: You have both stated on the record, and it's going to now be recorded for all time, that you are committed to maintaining these programs. I am sure I'm not alone in having met with library advocates and advocates for

appliquées. On a donc prévu dès le départ la possibilité de simplifier la démarche, mais, puisque nous supprimons tout le processus d'approbation réglementaire, ces dispositions seront éliminées. Je me suis entretenu avec beaucoup de gens au gouvernement, et je n'ai entendu dire nulle part que certains seraient favorables à une suppression de l'affranchissement gratuit pour les documents destinés aux aveugles ou du tarif réduit pour les documents de bibliothèque.

Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, c'est une mesure administrative destinée à éliminer les tracasseries administratives associées au prix du timbre afin de supprimer les exigences relatives aux décrets. Même si Postes Canada est aux prises avec les difficultés financières dont nous avons parlé, ces programmes seront maintenus, c'est certain. Pour finir, j'ajouterais que le gouvernement du Canada attribue chaque année 22,2 millions de dollars à Postes Canada en compensation d'une partie des coûts associés à certains programmes comme ceux dont nous venons de parler.

**La sénatrice Simons :** J'aimerais poursuivre avec Mme Chisholm. Si Postes Canada reçoit 22,2 millions de dollars du gouvernement fédéral dans le but exprès de financer ces deux programmes, à savoir le programme offrant un accès gratuit aux documents pour les personnes malvoyantes et le programme de réduction du coût d'expédition des livres de bibliothèque, combien en coûte-t-il, net et brut, à Postes Canada pour offrir ces services?

**Mme Chisholm :** Merci beaucoup de la question. Je précise d'abord que les crédits dont mon collègue a parlé concernent davantage les ouvrages destinés aux aveugles et aux malvoyants. Nous offrons des tarifs postaux réduits aux personnes ayant le droit d'obtenir des échanges de documents entre bibliothèques, mais nous ne recevons pas de fonds à cet égard. Comme l'a dit mon collègue et comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, ces deux programmes seront maintenus, que le projet de loi soit adopté ou non. C'est fondamental pour Postes Canada compte tenu des services offerts aux Canadiens et des programmes qui permettent à tous d'avoir accès aux services postaux.

Quant aux données financières réelles relatives au courrier des bibliothèques, je crois que les recettes sont inférieures à 2 millions de dollars par an, mais je me ferai un plaisir de vous fournir le chiffre exact. Sans problème.

**La sénatrice Simons :** Tout le monde comprend que Postes Canada subit des pressions économiques extraordinaires, mais, si on tentait d'équilibrer les livres comptables de Postes Canada aux dépens des personnes handicapées et des bibliothèques, surtout des petites bibliothèques rurales, on ne ferait que des économies de bouts de chandelle.

Ma question est la suivante : vous avez tous les deux déclaré officiellement, et c'est désormais consigné pour toujours, que vous êtes déterminés à maintenir ces programmes. Je suis certaine de ne pas être la seule à avoir rencontré des porte-parole

those for the visually impaired who say they were not consulted, that they were left out of any discussions or communications about this process, and I think it would be fair to say, based on the volume of mail and phone calls that I have received, that these measures have brought great concern to the library community.

Might it not have been useful to tell them that you had no intention of scrapping this program before, instead of waiting until today?

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. Chair, for the question. The short answer is yes. I will say straightforwardly that throughout the process, as I mentioned, this was viewed as essentially an administrative undertaking with regard to the Canada Post Corporation Act to be able to remove a process that, again, the inquiry commission had described as time-consuming, cumbersome and quite long. So the changes that were made were to remove the requirements for an order-in-council and the subsequent clauses that were impacted by that.

Since there was no change in policy direction or no change in intention, that was simply not — maybe somewhat naively on my part — part of the calculation. When the reactions started to happen, and people were concerned about these clauses being removed, creating a connection to the fact that it might have signalled a change in policy, we've been trying to be as up front and clear about it as possible when asked. Hindsight is always 20/20, and yes, I'm sure if we had to do it over again, we would have made sure to communicate it clearly that this was an administrative step to remove red tape, but in no way was that a change in policy direction.

**Senator Simons:** What we can take from this is that librarians like to read the fine print. Thank you very much.

[*Translation*]

**Senator Cormier:** Welcome.

I'd like to follow my colleagues' lead. According to some stakeholders, paragraph 19(1)g and subparagraph 19(1)g(i) of the act provide statutory protections or guarantees with respect to the Free Literature for the Blind program, which allows free postage for items used by blind persons.

By repealing these sections, will these statutory protections or guarantees remain in the act? Would the Materials for the Use of the Blind Regulations also be repealed? Based on your response, beyond your good intentions and what you are announcing, what guarantee can you give stakeholders that these services will indeed be maintained, but in connection with the legislative proposal? Thank you.

de bibliothèques et de personnes malvoyantes qui disent qu'ils n'ont pas été consultés et qu'on les a exclus de toute discussion ou communication au sujet de ce processus, et je crois pouvoir affirmer que, compte tenu du volume de courrier et d'appels téléphoniques que j'ai reçus, ces mesures ont suscité beaucoup d'inquiétude parmi les bibliothèques.

N'aurait-il pas été judicieux de leur dire d'emblée que vous n'aviez pas l'intention d'abolir ce programme, au lieu d'attendre jusqu'à aujourd'hui?

**M. Ieraci :** Merci de la question. La réponse courte est oui. Disons simplement que, tout au long du processus, on a estimé que c'était avant tout une mesure administrative touchant la Loi sur la Société canadienne des postes pour pouvoir supprimer un processus que la commission d'enquête avait jugé chronophage, fastidieux et plutôt long. Les modifications visaient donc à supprimer l'exigence d'un décret et les autres dispositions en découlant.

Comme l'orientation politique ou l'esprit de la loi n'a pas changé, cela ne faisait tout simplement pas partie de la réflexion — c'était peut-être un peu naïf de ma part. Quand les gens qui craignaient que cela signale un changement de politique ont commencé à réagir et à exprimer leur inquiétude au sujet du retrait de ces dispositions, nous avons essayé de répondre aux questions de façon aussi transparente et claire que possible. Avec le recul, on y voit toujours plus clair, et, oui, je suis certain que, si c'était à refaire, nous ferions le nécessaire pour expliquer clairement qu'il s'agit d'une mesure administrative pour éliminer la paperasse, mais que cela ne change rien à l'orientation politique.

**La sénatrice Simons :** Nous pouvons en déduire que les bibliothécaires aiment lire les petits caractères. Merci beaucoup.

[*Français*]

**Le sénateur Cormier :** Bienvenue.

J'aimerais aller dans la même direction que mes collègues. Selon certaines parties prenantes, l'alinéa 19(1)g) et le sous-alinéa 19(1)g(i) de la loi offrent des protections statutaires ou des garanties relativement au programme Cécogramme qui permet la gratuité postale pour les articles à l'usage des personnes aveugles.

En abrogeant ces articles, est-ce que ces protections statutaires ou garanties dans la loi seront toujours présentes? Le Règlement sur la documentation à l'usage des personnes aveugles serait-il également abrogé? Selon votre réponse, au-delà des bonnes intentions et de ce que vous annoncez, quelle garantie pouvez-vous donner aux parties prenantes qu'effectivement, ces services seront maintenus, mais en lien avec le projet législatif? Je vous remercie.

**Mr. Ieraci:** Thank you for these questions, Mr. Chair.

To answer your questions, regarding the first one, as I mentioned, the changes to the act are really intended to remove the administrative burden and make it possible to implement changes to the price of stamps. Because of how the act is currently worded, before the changes were made, certain categories could be automatically excluded because a change to the price of stamps had been made.

To answer your second question more directly, is there any legislative protection for these programs? The answer is no. That said, as I mentioned, given that the programs existed before the act came into force and will continue to exist afterward, as part of the work that was done to make changes to the process, let's say that this was not part of the equation. Making changes to the programs, policies, or direction in terms of supporting these programs was never questioned. Are there legislative protections for these programs? The answer is no. That said, since many federal programs benefit many communities, once again, there are no plans to make changes in this area.

**Senator Cormier:** Am I to understand that this paragraph and this subparagraph offer no statutory protections or guarantees with respect to the continuation of the program? That's what some stakeholders are saying.

**Mr. Ieraci:** That's an excellent question. As you can see, I'm a bit hesitant. I believe that this could potentially be a legal issue in terms of the interpretation of the act and its application.

In my opinion, for example, if the government had made a change and decided to adjust this program — which is not under consideration — I believe that it would have been possible to make adjustments by decree. That said, this may be a legal interpretation. As I am not a lawyer, I would ask for your patience. If you allow me, I can get back to you with a written response.

**Senator Cormier:** I'd appreciate that very much.

I have a question for Canada Post. You mentioned your good intentions to maintain the program. What can you tell us this morning? I am thinking in particular of Braille Literacy Canada, which asserts that greater flexibility in setting postal rates is compatible with preserving the legislative guarantees found in this paragraph and subparagraph. What can you tell us to reassure these stakeholders?

**Ms. Chisholm:** Thank you for the question.

**M. Ieraci :** Je vous remercie de ces questions, monsieur le président.

Pour répondre à vos questions, en ce qui concerne la première, comme je l'ai mentionné, les changements à la loi visent véritablement à enlever le fardeau administratif et à être en mesure de faire des changements au prix des timbres. En raison de la manière dont la loi est actuellement rédigée, avant que les changements ne soient faits, certaines catégories pouvaient être exclues automatiquement parce qu'un changement au prix des timbres avait été fait.

Pour répondre à votre deuxième question de manière plus directe, y a-t-il une protection législative qui existe pour ces programmes? La réponse est non. Cela dit, comme j'ai mentionné, étant donné que les programmes ont existé avant que la loi existe et qu'ils vont exister après, en tant que travail qui a été fait pour pouvoir faire les changements au processus, disons que cela ne faisait pas partie de l'équation. Apporter des changements aux programmes, aux politiques ou à la direction en matière de soutien de ces programmes n'a jamais été remis en question. Est-ce qu'il y a des protections législatives pour ces programmes? La réponse est non. Cela dit, comme plusieurs programmes fédéraux bénéficient à plusieurs communautés, encore une fois, aucun plan n'existe pour pouvoir faire des changements en cette matière.

**Le sénateur Cormier :** Est-ce que je comprends que cet alinéa et ce sous-alinéa n'offrent pas de protections statutaires ou de garanties relativement au maintien du programme? C'est ce que certaines parties prenantes affirment.

**M. Ieraci :** C'est une très bonne question. Vous pouvez voir que j'hésite un peu. Je crois que ce serait potentiellement une question légale en matière de l'interprétation de la loi et de son application.

Selon moi, par exemple, si le gouvernement avait fait un changement et décidé d'ajuster ce programme — ce qui n'est pas sous considération — je crois que, par un décret, il aurait été possible de faire des ajustements. Cela dit, il se peut que ce soit une interprétation légale. Comme je ne suis pas avocat, je vous demanderais un peu de patience. Si vous me permettez, je pourrai vous revenir avec une réponse écrite.

**Le sénateur Cormier :** Je l'apprécierais beaucoup.

J'ai une question pour Postes Canada. Vous avez parlé des bonnes intentions que vous avez de maintenir le programme. Que pouvez-vous nous dire ce matin? Je pense notamment à la Littérature braille Canada, qui affirme qu'une plus grande flexibilité dans la fixation des tarifs postaux est compatible avec la préservation des garanties législatives que l'on voit à cet alinéa et à ce sous-alinéa. Que pouvez-vous nous dire pour rassurer ces parties prenantes?

**Mme Chisholm :** Je vous remercie de la question.

[English]

I completely understand what you're saying with respect to not having something in the legislation and the perception that it will be no longer part of the services that we offer. As I mentioned and as my colleague mentioned, both the reduced postage rate for library mail as well as free mailings for people who are blind or partially sighted is a program and commitment we will maintain regardless of whether or not this law passes.

Canada Post is a very proud national institution that has a number of offerings that are not enshrined in any law, and they are simply programs that we just feel that — being the national postal infrastructure — we have an opportunity to be able to support Canadians.

Regardless of any sorts of changes related to Bill C-15, we will continue to maintain — reduce postage rates for library mail as well as to maintain services for free postage for blind or partially sighted individuals.

[Translation]

**Senator Cormier:** Thank you. I'm grateful for your response, especially since New Brunswick libraries use your services a lot. Thank you.

**Senator Miville-Dechêne:** I also had questions about services for blind people. This is very important for libraries. We have heard this from several groups. What I don't understand is that you probably participated not in the drafting, but in the discussions about what administrative burdens should be removed. Why wasn't a clause included reaffirming that this service will continue? That's what we do in legislation.

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question. I hope this will enable me to respond more effectively to the question that was asked a few minutes ago.

The section of the act states that the government may make regulations and essentially provides authorization to allow the free transmission of items for use by blind persons, such as letters, books, magnetic tapes and discs. This means that through regulations, the government has the authority to undertake these activities.

**Senator Miville-Dechêne:** A regulation is not a legislative text.

**Mr. Ieraci:** Exactly. Since we need regulations to be able to make price changes, that authority is no longer necessary, because we're no longer going to be using regulations to make changes to the price of stamps. If the question is why we didn't

[Traduction]

Je comprends tout à fait ce que vous dites au sujet du fait qu'il n'y a rien d'indiqué dans la loi et que cela peut donner l'impression que ces services ne seront plus offerts. Comme je l'ai dit et comme l'a dit ma collègue, le tarif réduit pour le courrier des bibliothèques et la gratuité des envois postaux destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes font partie d'un programme et d'un engagement que nous maintiendrons, que cette loi soit adoptée ou non.

Postes Canada est une institution nationale prestigieuse offrant un certain nombre de services qui ne sont enchâssés dans aucune loi, et ce sont simplement des programmes qui nous donnent l'occasion — en tant qu'infrastructure postale nationale — d'aider les Canadiens.

Quelles que soient les modifications envisagées dans le projet de loi C-15, nous continuerons d'offrir des tarifs réduits pour le courrier des bibliothèques et de garantir la gratuité des envois postaux destinés aux personnes aveugles ou malvoyantes.

[Français]

**Le sénateur Cormier :** Je vous remercie. Je suis reconnaissant de votre réponse, d'autant plus que les bibliothèques du Nouveau-Brunswick sont de grandes utilisatrices de vos services. Je vous remercie.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** J'avais aussi des questions au sujet des services aux personnes aveugles. Pour les bibliothèques, c'est très important. On se l'est fait dire par plusieurs groupes. Ce que je ne comprends pas, c'est que vous avez probablement participé non pas à la rédaction, mais aux réflexions sur ce qu'il fallait enlever comme lourdeur administrative. Pourquoi n'a-t-on pas prévu de mettre une clause qui réaffirme que ce service continuera? C'est ce qu'on fait dans les lois.

**M. Ieraci :** Je vous remercie de la question. J'espère que cela me permettra de répondre de manière plus efficace à la question qui avait été posée il y a quelques minutes.

La section de la loi indique que le gouvernement peut mettre en place des règlements et donne essentiellement l'autorisation de prévoir la transmission en franchise des articles à l'usage des personnes aveugles, tels que les lettres, les livres, les bandes magnétiques et les disques. Cela veut dire qu'à travers les règlements, le gouvernement a le droit d'entreprendre ces activités.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Un règlement n'est pas un texte législatif.

**M. Ieraci :** Exactement. Comme nous avons besoin d'avoir des règlements pour être en mesure de faire des changements en matière de prix, cette autorité n'est plus nécessaire, parce que nous n'allons plus utiliser de règlements pour faire des

include a provision in the act to protect these programs, again, the purpose of the changes was to be able to remove the administrative burden based on the need to have regulations to make changes to stamp prices. The concept of not supporting the programs wasn't really part of the conversation. Again, that isn't something I have heard.

**Senator Miville-Dechêne:** I don't doubt your good faith. However, when that isn't in an act, people are less trusting.

I'd like to ask you a slightly broader question. I think a stamp currently costs \$1.44. You need a lot of money to be independent from the government. Have you studied any other countries to determine whether our prices are actually lower than in other countries? We're obviously a big country, but when you compare, is our stamp currently too cheap compared with the market? Does that mean we'll have to quadruple the price? Can we expect a letter that costs \$10 to cross Canada?

**Mr. Ieraci:** Thank you for the question, Mr. Chair.

In comparison with similar OECD countries, we can see that the price of stamps in Canada is below the average of other countries.

**Senator Miville-Dechêne:** Why?

**Mr. Ieraci:** The price of stamps in Canada has been kept quite low to encourage people to use the Canada Post system and send letters. Canada Post has a monopoly on sending letters in Canada. A number of countries have made changes to the price of stamps. There are vast differences between the member countries of the OECD. The country that most resembles ours in terms of geography and the challenges it faces is Australia. Our prices are more competitive than Australia's. The price of stamps went up 25% in January of last year. If we look ahead, the question is whether there's a way to increase the price of stamps while realizing that, on the one hand, this increases the revenue source for Canada Post, and on the other hand, this decreases the number of people who want to use the services, especially when it comes to letters. As my colleague mentioned earlier, the number of letters sent in Canada has decreased dramatically over the past 20 years.

One thing hasn't been mentioned. Canada Post has an obligation to deliver to more places, homes, buildings and communities as Canada continues to grow. Canada Post has a decrease in volume and an increase in the number of service

changements en matière du prix des timbres. Si la question est de savoir pourquoi nous n'avons pas prévu une clause dans la loi pour protéger ces programmes, encore une fois, le but des changements était pour être en mesure d'enlever le fardeau administratif basé sur le besoin d'avoir des règlements pour faire des changements au prix des timbres. Le concept visant à ne pas soutenir les programmes ne faisait pas véritablement partie de la conversation. Encore une fois, ce n'est pas quelque chose que j'ai entendu.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Je ne doute pas de votre bonne foi. Cependant, lorsque ce n'est pas dans une loi, la confiance règne moins.

J'aimerais vous poser une question un peu plus large. En ce moment, je crois qu'un timbre coûte 1,44 \$. Vous avez besoin de beaucoup d'argent pour devenir indépendant du gouvernement. Avez-vous fait des études dans d'autres pays pour savoir si nous sommes vraiment sous les prix des autres pays? Bien sûr, nous sommes un grand pays, mais lorsque vous comparez, est-ce que notre timbre en ce moment est trop peu cher par rapport au marché? Est-ce que cela signifie qu'on devra quadrupler le prix? Peut-on s'attendre à une lettre qui coûtera 10 \$ pour traverser le Canada?

**M. Ieraci :** Je vous remercie de la question, monsieur le président.

Alors, par rapport aux pays comparables de l'OCDE, on peut constater que le prix des timbres au Canada est sous la moyenne des autres pays.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Pourquoi?

**M. Ieraci :** Le prix des timbres au Canada a été gardé assez bas pour encourager les personnes à utiliser le système de Postes Canada et à envoyer des lettres. Postes Canada a le monopole pour envoyer les lettres au Canada. Plusieurs pays ont fait des changements au prix des timbres. Dans les pays de l'OCDE, il y a une vaste différence entre les pays. Le pays qui ressemble le plus au nôtre en matière de géographie et des défis auxquels il fait face, c'est l'Australie. Nos prix sont plus concurrentiels que ceux de l'Australie. Le prix des timbres a augmenté de 25 % en janvier de l'année précédente. Si l'on veut se projeter dans l'avenir, il est question de savoir s'il y a une manière d'augmenter le prix des timbres en réalisant que d'un autre côté, cela augmente la source de revenus pour Postes Canada, et de l'autre côté, cela diminue le nombre de personnes qui veulent utiliser les services, surtout en ce qui concerne les lettres. Comme l'a mentionné ma collègue auparavant, le nombre de lettres envoyées au Canada a diminué d'une manière drastique au cours des 20 dernières années.

Une chose n'a pas été mentionnée. Postes Canada a l'obligation de livrer à plus d'endroits, de résidences, de bâtiments et de communautés pendant que le Canada continue de grandir. Ils ont une diminution de volume et une augmentation

points where it has to make deliveries. That's one of the main reasons why it's in this financial situation.

**Senator Miville-Dechêne:** Thank you.

[*English*]

**Senator Quinn:** My questions are going to touch on the topics that have been touched on already.

I want to come back and get a better feel for what Senator Dasko was asking with respect to the overall financial challenge. You've clearly outlined that it's quite a financial challenge.

Of the business that we're talking about, library materials and mail for the blind and partly disabled vision, what percentage of the business that you touch affects that community?

**Ms. Chisholm:** Thank you for the question. I don't have the exact percentage, but it would be rather small in both cases. As I mentioned, the exact amount — and I will get it to you, I apologize — is approximately \$2 million in postage revenue for library materials, compared to billions of dollars of business. It's quite small. The exact amount, I would be happy to come back with the exact volume numbers for previous years, to share that with all of you.

**Senator Quinn:** How do Canada Post rates compare with the private sector, who do similar things? I'm thinking UPS and all those folks out there. How do your rates compare to their rates?

**Ms. Chisholm:** What we're talking about right now is regulated letter mail rates.

In terms of what parcel services or direct marketing services such as UPS, FedEx, Purolator or other competitors would have, this is not what's being proposed in terms of rate-setting changes.

**Senator Quinn:** If I want to send a letter to Vancouver, I have a choice: I can go to Canada Post or I can send it FedEx. I can write my letter, go to FedEx and say, "I would like to deliver this to that place." How does that rate compare to your rate?

**Ms. Chisholm:** Because you would be sending it with our competitors, who would not actually be sending it letter mail, they would be sending it as a parcel product.

**Senator Quinn:** Okay.

**Ms. Chisholm:** Their pricing would be based on an origin and destination. So what is the origin of the city it's being sent to and the destination it's arriving in? Their pricing would be based on that. It would be more substantial than the price of a letter, but I couldn't give you the exact amounts.

du nombre de points de service où ils doivent faire la livraison. C'est une des raisons principales pour lesquelles ils sont dans cette situation financière.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Je vous remercie.

[*Traduction*]

**Le sénateur Quinn :** Mes questions porteront sur des sujets déjà abordés.

J'aimerais revenir sur la question que la sénatrice Dasko a posée au sujet de l'enjeu financier global. Vous avez clairement indiqué que c'est tout un défi.

Concernant ce dont nous parlons, à savoir les documents de bibliothèque et le courrier pour les aveugles et les malvoyants, quel pourcentage de vos activités représentent-ils?

**Mme Chisholm :** Merci de la question. Je n'ai pas le pourcentage exact, mais c'est plutôt faible dans les deux cas. Excusez-moi, je vous ferai parvenir le montant exact, mais c'est de l'ordre de 2 millions de dollars en recettes d'affranchissement pour les documents de bibliothèque, comparativement à des milliards de dollars d'exploitation. C'est assez faible. Je me ferai un plaisir de vous fournir les chiffres exacts des années précédentes.

**Le sénateur Quinn :** Comment les tarifs de Postes Canada se comparent-ils à ceux d'entreprises privées offrant les mêmes services? Je pense à UPS et autres expéditeurs. Comment vos tarifs se comparent-ils aux leurs?

**Mme Chisholm :** On parle ici de tarifs réglementés pour les lettres.

Concernant l'expédition de colis ou les services de marketing direct comme UPS, FedEx, Purolator ou d'autres concurrents, ce n'est pas ce que visent les modifications de tarifs.

**Le sénateur Quinn :** Si je veux envoyer une lettre à Vancouver, j'ai le choix : je peux passer par Postes Canada ou je peux m'adresser à FedEx. Je peux écrire ma lettre, et dire à FedEx : « J'aimerais que ce soit livré à tel endroit. » Comment son tarif se compare-t-il au vôtre?

**Mme Chisholm :** Dans ce cas, nos concurrents ne l'enverraient pas par la poste, mais sous forme de colis.

**Le sénateur Quinn :** Je vois.

**Mme Chisholm :** Le tarif serait établi en fonction de l'origine et de la destination. Quelle est la ville d'origine et la destination de l'envoi? Le prix serait établi en fonction de cela. Ce serait plus cher que le prix d'une lettre, mais je ne pourrais pas vous donner de montant exact.

**Senator Quinn:** Given the financial challenge that you have, you've got a goal that you can't share, but in achieving whatever that goal may be, I believe it has to be a combination of internal efficiencies, partnerships, perhaps with others, and increased rates: Is that the type of thing that is going to help get Canada Post on a firmer footing?

**Ms. Chisholm:** Yes. The transformation plan is broader than simply a regulated letter mail change; it also touches on the other elements that were announced by our minister in September of last year. It focuses on how to reduce the operating costs of our network to ensure that it is more effective and efficient in terms of the cost of delivering our products. That is part of the transformation plan, which focuses on reducing our own operating costs.

**Senator Quinn:** You've said that what is happening isn't going to affect policy. I could argue that the very fact of taking away the gazetting process and the parliamentary review process for the library materials, the ten-year review — ministry reports to parliament — those are fundamental changes in policy, a change in process, but it's a change in policy.

The policy right now is the minister does a ten-year review, right? The process now is a policy with respect to gazetting. Gazetting gives people notice. I think from what you've said, Mr. Ieraci, that there was not a lot of discussion with the stakeholder communities that would be affected by the change.

Even though it's a small piece of your business, it has a big impact on a very important community that has a reliance on those services. For example, on the gazetting process, we're going to go to a ministerial letter or something. Something can be changed by the minister with a stroke of a pen versus a gazetting process.

This is like the excise tax for beer, alcohol and spirits. It's an automatic thing if the minister decides. Who knows what the minister of the day is going to do or not do to help Canada Post get out of the deep trench it's in now with respect to sustainability?

You say here that rates have to be fair, reasonable and sufficient to cover operating costs. It sounds to me like that operating costs are going to have tremendous challenges with respect to costs and rates, and that we have removed a process that would allow people to have notice and give a reasonable opportunity to seek information, to challenge and things of that nature. Doesn't that concern you at all?

**The Chair:** A quick answer, please.

**Le sénateur Quinn :** Compte tenu du défi financier que vous devez relever, vous vous êtes fixé un objectif dont vous ne pouvez pas nous parler pour l'instant, mais, pour l'atteindre, quel qu'il soit, je crois qu'il faut envisager à la fois des gains d'efficacité internes, des partenariats, peut-être avec d'autres, et une augmentation des tarifs : est-ce le genre de mesures aptes à aider Postes Canada à se redresser?

**Mme Chisholm :** Oui. Le plan de transformation est plus vaste qu'un simple changement aux tarifs postaux; il porte également sur les autres éléments annoncés par notre ministre en septembre dernier. Il prévoit des mesures pour réduire les coûts d'exploitation de notre réseau pour le rendre plus efficace et efficient du côté des coûts de livraison de nos produits. Tout cela fait partie du plan de transformation, qui vise à réduire nos coûts d'exploitation.

**Le sénateur Quinn :** Vous avez dit que ce qui se passe n'aura aucune incidence sur l'orientation politique. Je pourrais faire valoir que le simple fait d'éliminer le processus de publication dans la *Gazette* et d'examen parlementaire des documents de bibliothèque, c'est-à-dire l'examen décennal — les rapports ministériels au Parlement —, représente des changements fondamentaux à la politique. C'est une modification de processus, mais c'est aussi un changement de politique.

Pour l'instant, la politique suppose que le ministre procède à un examen décennal, n'est-ce pas? Selon le processus actuel, il y a publication dans la *Gazette*. Cette publication permet d'informer les gens. D'après ce que vous avez dit, monsieur Ieraci, il semble qu'il n'y ait pas eu beaucoup de discussions avec les parties touchées par ce changement.

Même s'il ne s'agit que d'une petite partie de vos activités, cela a un impact important sur beaucoup de gens qui dépendent de ces services. Par exemple, concernant la publication dans la *Gazette*, cela deviendra une lettre ministérielle ou quelque chose comme cela. Le ministre pourrait y changer quelque chose d'un trait de plume, alors que cela ne pourrait pas arriver dans le cas d'un avis publié dans la *Gazette*.

C'est comme la taxe d'accise sur la bière, l'alcool et les spiritueux. C'est automatique si le ministre en décide ainsi. Mais qui sait ce que, plus tard, le ministre du jour fera ou non pour aider Postes Canada à se sortir du gouffre dans lequel elle se trouve actuellement et qui menace son avenir?

Vous dites ici que les tarifs doivent être justes, raisonnables et suffisants pour couvrir les coûts d'exploitation. Il me semble que les coûts d'exploitation vont soulever d'énormes difficultés du côté des coûts et des tarifs, et que nous avons supprimé un processus qui permettrait aux gens d'être informés et de donner une possibilité raisonnable d'obtenir des renseignements, de contester, etc. Cela ne vous préoccupe-t-il pas le moins du monde?

**Le président :** Une réponse rapide, s'il vous plaît.

**Mr. Ieraci:** I'll try to be as brief as I can.

A couple of things in response to the comments: first, yes, there is a ten-year review clause in terms of the definition of library materials; that's to ensure that, as technology moves forward, any changes that are necessary to reflect what consists of a library material would be there. That, again, is not going to be needed in terms of the change to the regulations.

In terms of the question with regard to the gazetting process, yes, that is a process wherein, during the 30-day pre-consultation period, Canadians can become aware of changes to stamp rates, and then there is the formal posting afterwards.

I do want to say that Canada Post, as a large corporation with many business partners and Canadians and so on, any time that there is going to be a change in stamp rates, that is obviously going to need to be communicated publicly.

The last time we changed stamp rates, I mentioned, it was effective in January 2025. The process actually began months before that, including the Canadian gazetting.

After the first time that it was gazetted, we had not received a lot of comments with regard to the potential change in stamp rates. Again, I'm not trying to trivialize the importance of letter mail rates and stamps, but it seems that, as Canadians use letter mail less, as there are declines in volumes, the amount of impact that it has on Canada Post's bottom line is important, but the impact on individual Canadians seems to be decreasing over time because of the reduction in the use of letter mail.

**Senator Arnold:** Thank you for being here today. Thank you for the reassurances. Like everyone else, I've certainly heard from many people who were concerned about it, libraries in particular.

I saw reference to the Universal Postal Convention and our commitment to the goals of that. Are there any teeth to that? Is that something we're long-term committed to? If we were to change, would there be any sort of pushback from this convention?

**Mr. Ieraci:** Thank you. The Universal Postal Convention has been around for more than a century, nearly a century and a half, and it's basically the convention whereby all countries around the world get together to be able to undertake consultations and dialogue on the shipping of letter mail across countries because, of course, we've been talking about domestic letter mail today, but obviously there is an international component, as people send letters to other countries.

**M. Ieraci :** Je vais essayer d'être aussi bref que possible.

Deux ou trois choses pour vous répondre. Je dirai d'abord que, oui, il y a une disposition prévoyant un examen décennal de la définition des documents de bibliothèque, pour s'assurer qu'on revoit cette définition en fonction de l'évolution de la technologie. Je le répète, on n'en aura pas besoin pour ce qui est des changements apportés à la réglementation.

Quant au processus de publication dans la *Gazette*, oui, c'est un processus par lequel, pendant la période de consultation préalable de 30 jours, les Canadiens peuvent être informés des changements apportés aux tarifs postaux, après quoi il y a la publication officielle.

Je tiens à dire que, évidemment, Postes Canada, comme société associée à de nombreux partenaires commerciaux et Canadiens, etc., communiquera officiellement tous les changements éventuels aux tarifs des timbres.

Le dernier changement aux tarifs des timbres est entré en vigueur en janvier 2025. Mais le processus a commencé des mois auparavant, notamment la publication dans la *Gazette du Canada*.

Après la première publication dans la *Gazette du Canada*, nous n'avons pas reçu beaucoup de commentaires concernant les nouveaux tarifs éventuels des timbres. Je n'essaie pas de banaliser l'importance du tarif des lettres et des timbres, mais il semble que, comme les Canadiens utilisent moins le service postal, et puisqu'il y a une baisse des volumes, l'incidence que cela a sur les résultats financiers de Postes Canada est importante, mais l'impact sur chaque Canadien semble diminuer avec le temps en raison de la réduction de l'utilisation du courrier postal.

**La sénatrice Arnold :** Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Je vous remercie de nous avoir rassurés. Comme tout le monde, j'ai évidemment entendu beaucoup de gens s'en inquiéter, notamment les bibliothécaires.

J'ai vu qu'on renvoyait à la Convention postale universelle et à notre engagement à l'égard de ses objectifs. Est-ce que c'est du solide? Est-ce que c'est un engagement à long terme? En cas de changement, cette convention serait-elle une source de résistance?

**M. Ieraci :** Merci. La Convention postale universelle existe depuis plus d'un siècle, presque un siècle et demi, et c'est essentiellement dans ce cadre que tous les pays du monde se réunissent pour engager des consultations et un dialogue sur l'acheminement du courrier postal international, parce que, évidemment, nous avons parlé des envois postaux internes aujourd'hui, mais il y a aussi le volet international, puisque les gens envoient aussi des lettres à l'étranger.

Everything, from how that is shipped, transmitted, how reciprocal agreements are undertaken, those are all part of the Universal Postal Convention discussions and negotiations, which are led by Canada Post in collaboration with our department.

What I wanted to indicate was that the Universal Postal Convention, the fact that we've been doing this since 1898, in terms of providing free materials and postage for the blind, was to underline how long this program has been in place and the fact that this predates the Canada Post Corporation Act and, as I indicated in my opening remarks, is going to continue going forward.

It is the central point in terms of these programs are well established, longstanding and, again, I'm not aware of anyone wanting to make adjustments to them.

In terms of your question as to whether or not there are "teeth" — in air quotes — associated with that, I don't know the answer to that specifically. Again, it is part of the commitment that Canada and Canada Post have made to this international UN body.

**Senator Arnold:** Perhaps you can speak to those accessibility commitments that are part of that.

**Mr. Ieraci:** That is within the Universal Postal Convention specifically?

**Senator Arnold:** Yes.

**Mr. Ieraci:** I'm afraid I don't have the information at my fingertips, but I could provide it to the committee in writing.

**Senator Arnold:** That would be great. Thank you.

[Translation]

**Senator Aucoin:** Thank you to our guests. I have two or three quick questions.

First, what percentage of Canada Post's revenue comes from letter delivery? All Canadians are affected by the deficits incurred by Canada Post. Despite all the good intentions of Canada Post and the government, even if letter delivery were profitable, what percentage of Canada Post's budget does it represent?

**Ms. Chisholm:** Thank you for the question.

[English]

In terms of what the percentage that letter mail represents, unfortunately, over the last couple of years, we've had significant declines across all of our product space as a result of labour action as well as just operating cost reductions. I can certainly take back and get you the percentage exactly of what it is, but our revenue was down in 2024 by \$800 million, which

Absolument tout, des modes d'expédition ou de transmission du courrier aux ententes de réciprocité, fait partie des discussions et des négociations dans le cadre de la Convention postale universelle, qui sont menées par Postes Canada en collaboration avec notre ministère.

Ce que je voulais dire en parlant de la Convention postale universelle, c'est que nous faisons cela depuis 1898, et que les programmes de gratuité pour les bibliothèques et pour les personnes aveugles remontent loin et sont antérieurs à la Loi sur la Société canadienne des postes et qu'ils seront maintenus, comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire.

C'est l'axe central de ces programmes bien établis depuis longtemps et, je le répète, je ne connais personne qui veuille y apporter des changements.

Quant à savoir si « c'est du solide » — entre guillemets —, je ne le sais pas précisément. Mais cela fait partie de l'engagement que le Canada et Postes Canada ont pris envers cet organisme international des Nations unies.

**La sénatrice Arnold :** Vous pourriez peut-être nous parler des engagements en matière d'accessibilité.

**M. Ieraci :** Vous voulez dire plus précisément dans le cadre de la Convention postale universelle?

**La sénatrice Arnold :** Oui.

**M. Ieraci :** Je n'ai malheureusement pas cette information sous la main, mais je pourrais la fournir au comité par écrit.

**La sénatrice Arnold :** Ce serait parfait. Merci.

[Français]

**Le sénateur Aucoin :** Merci aux invités. J'ai deux ou trois petites questions.

Premièrement, quel pourcentage du chiffre d'affaires de Postes Canada est-il représenté par la livraison de lettres? Tous les Canadiens sont concernés par les déficits encourus par Postes Canada. Malgré toutes les bonnes intentions de Postes Canada et du gouvernement, même si la livraison de lettres était rentable, quel pourcentage du budget de Postes Canada représente-t-elle?

**Mme Chisholm :** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Quant au pourcentage que représente le courrier postal, dans les dernières années, nous avons malheureusement connu une baisse importante sur l'ensemble de notre gamme de produits en raison d'actions syndicales et de réductions des coûts d'exploitation. Je pourrai évidemment vous fournir le pourcentage exact, mais nos recettes ont diminué de 800 millions

represented an over 12% decline. Let me take it away and get you back the exact percentage because it gets broken into multiple pieces, so what is the domestic letter mail, commercial and others. Let me make sure we've got the exact numbers for you, so it's represented appropriately.

[Translation]

**Senator Aucoin:** Thank you. You will have the discretion to set the costs of mailing a letter. I heard you mention that this price will depend on where the letter is sent from and the number of service points, which is increasing. Will you take into account rural points of service or people who live in remote parts of Canada when you set prices?

[English]

**Ms. Chisholm:** Thank you for the question. As I mentioned earlier, for us, with our double mandate of remaining financially sustainable, we also have the mandate to make sure we are delivering to all parts of the country. So that includes rural and remote communities on a Monday-to-Friday basis. That's not changing. We will still maintain obviously that commitment in support of it.

If this bill were to pass and we had the opportunity to look at setting up a process in conjunction with the government, it would be on the regulated rates. How that structure would be set up and what that process would look like, and the combination has not been determined or decided. It's just a matter of us giving an opportunity to have the flexibility to be firmer in terms of looking at what that possibility could be, but we have not decided on a process that's not yet approved. But it is something that would need to be done in conjunction with our colleagues in the government.

[Translation]

**Senator Aucoin:** Thank you. My question is a bit outside of what we're discussing today. I read the regulations. If I understand correctly, you currently still have preferential postal rates for publishers. I'm not talking about libraries. This is very beneficial for them, whether they're the small publishing companies we have in Acadia or ones elsewhere. Those postal rates are very important, and I don't believe that's going to change.

Does this bill provide for publishers to have preferential rates? If so, will that remain as it is, or will it be left to Canada Post's discretion for the time being? I don't have the answer, and I'm looking for it.

[English]

**Ms. Chisholm:** In terms of that piece of the legislation, I can't speak to the legislation. What you're referring to is for commercial customers — whether it's our personal services, our

de dollars en 2024, ce qui représente une baisse de plus de 12 %. Permettez-moi de vous revenir avec le pourcentage exact, parce qu'il est divisé en plusieurs postes, entre courrier postal, courrier commercial, etc. Je vais m'assurer d'avoir les chiffres exacts pour vous, pour que vous ayez une information précise.

[Français]

**Le sénateur Aucoin :** Merci. Vous aurez la discrétion de fixer les coûts pour poster une lettre. Je vous ai entendu mentionner que ce prix sera en fonction de l'endroit d'où la lettre sera envoyée et le nombre de points de service, nombre qui est en augmentation. Allez-vous tenir compte des points de service ruraux ou des gens qui habitent dans des coins reculés du Canada lorsque vous fixerez les prix?

[Traduction]

**Mme Chisholm :** Merci de la question. Comme je l'ai dit tout à l'heure, notre double mandat suppose que nous restions financièrement viables, mais nous devons aussi veiller à offrir nos services dans toutes les régions du pays. Cela comprend donc les collectivités rurales et éloignées, et ce, du lundi au vendredi. Cela ne change pas. Et nous maintiendrons évidemment cet engagement.

À supposer que le projet de loi soit adopté et que nous ayons la possibilité d'envisager la mise en place d'un processus conjointement avec le gouvernement, il porterait sur les tarifs réglementés. Rien n'a été déterminé ou décidé concernant la façon dont cette structure serait établie et à quoi ressemblerait le processus, pas plus que la combinaison des deux. Il s'agit simplement de nous permettre d'examiner plus fermement cette possibilité, mais aucun processus n'a encore été décidé ou approuvé. Cela dit, c'est quelque chose qu'il faudrait faire en collaboration avec nos collègues du gouvernement.

[Français]

**Le sénateur Aucoin :** Merci. Ma question est un peu à l'extérieur de ce dont nous discutons aujourd'hui. J'ai pris connaissance des règlements. Si je comprends bien, actuellement, vous avez tout de même des tarifs postaux préférentiels pour les maisons d'édition. Je ne parle pas des bibliothèques. C'est très avantageux pour elles, que ce soit nos petites maisons d'édition en Acadie ou ailleurs. Ces tarifs postaux sont très importants, et je ne crois pas que cela changera.

Est-ce prévu dans ce projet de loi que ces maisons d'édition auront des tarifs préférentiels? Si oui, est-ce que cela restera tel quel ou est-ce que ce sera laissé à la discrétion de Postes Canada pour le moment? Je n'ai pas la réponse et je la cherche.

[Traduction]

**Mme Chisholm :** Je ne peux pas parler de cette mesure législative. Vous parlez des clients commerciaux — qu'il s'agisse de services personnels, de services de marketing direct

direct marketing services or even commercial letter mail — we do offer discounted rates based. Those individuals need to sign an agreement with us, and then the discounted rates are based on how those individuals are either preparing their mailings or the volume of mailing to which they're coming in. This process, if it were to come into effect, does not involve any changing to the rate action process for those. This is simply restricted to the letter mail rate prices. So it would not be related to those publishing companies who may receive a discounted rate because of a commercial contract.

**Senator Mohamed:** I know this has been now the focus for the last couple questions, but as potentially the last person asking this, Ms. Chisholm, in the Canada Post 2025 integrated business plan, the leadership identifies unfunded social mandates as a primary obstacle to profitability. So you can see where the concern comes from. What is meant by “unfunded social mandates” if not this? And given the enormity of the challenge — I want to trust — it's really hard to trust that when you're trying to eliminate and reset an organization that things like that won't fall by the wayside. Intention is fantastic, but accountability is key, and accountability comes from being written in legislation. So I guess my observation is one of many of my colleagues, which is if it's not in legislation, intentions change depending on who is steering the ship. That something has been around for a long time does not guarantee that it will continue to be around. I leave that with you.

I wonder if it makes more sense, now knowing what you know and with the lack of consultation, that there could be an amendment that would say the corporation may determine its own rates except for blind and library materials, which shall remain at the rate specified in X, whatever the X is, so then the guarantee is there. What stops us from doing that?

**Mr. Ieraci:** Thank you, Mr. President. I think it is something we need to explore. Having heard it just for the first time, obviously, it's difficult for me to provide an informed response on the spot. It's certainly something that could be taken into consideration.

Certainly, recognizing the importance of the Senate in terms of reviewing legislation. I don't want to overstep my bounds in terms of what the Senate may or may not recommend to that effect, obviously. I would have to take that into a little bit more consideration. It's difficult for me to answer on the spot; I apologize for that.

**The Chair:** Thank you, Ms. Chisholm and Mr. Ieraci for your testimony this morning.

ou même de lettres commerciales —, et nous leur offrons effectivement des tarifs réduits. Ces clients doivent signer une entente avec nous, et les tarifs réduits dépendent de la façon dont ils préparent leurs envois ou du volume d'envois qu'ils reçoivent. Ce processus, s'il devait entrer en vigueur, n'entraînerait aucun changement dans le processus des mesures tarifaires applicables à ces produits. Cela se limite aux tarifs du courrier postal. Cela n'aurait rien à avoir avec les maisons d'édition susceptibles de profiter d'un tarif réduit en raison d'un contrat commercial.

**La sénatrice Mohamed :** C'est au centre des dernières questions, mais, comme je suis peut-être la dernière personne à poser cette question, madame Chisholm, dans le plan d'affaires intégré de Postes Canada pour 2025, la direction considère les mandats sociaux non financés comme un obstacle important à la rentabilité. Vous comprendrez donc la source de l'inquiétude. Qu'entend-on par « mandats sociaux non financés » si ce n'est pas cela? Et compte tenu de l'énormité du défi — je voudrais bien avoir confiance —, il est vraiment difficile de croire que, quand on essaie d'éliminer des processus et de réinitialiser une organisation, des choses comme celles-là ne tomberont pas à l'eau. L'intention est très louable, mais la reddition des comptes est essentielle, et elle est inscrite dans une loi. Je suppose donc que mon observation est partagée par beaucoup de mes collègues, à savoir que, si ce n'est pas dans la loi, les intentions peuvent changer selon qui dirige le navire. Ce n'est pas parce que quelque chose existe depuis longtemps que cela va nécessairement continuer d'exister. Je vous laisse le soin de répondre.

Sachant ce que vous savez et compte tenu de l'absence de consultations, je me demande s'il ne serait pas plus sensé d'apporter un amendement précisant que la société peut fixer ses propres tarifs, sauf pour les documents de bibliothèques et les documents destinés aux personnes aveugles, qui resteront au taux indiqué dans X, quel que soit le X, pour avoir une garantie. Qu'est-ce qui nous empêche de le faire?

**M. Ieraci :** Merci, monsieur le président. Je pense que c'est une solution que nous devons explorer. Comme c'est la première fois que j'en entends parler, il m'est évidemment difficile de fournir une réponse éclairée sur-le-champ. C'est assurément une avenue qui pourrait être prise en considération.

Ce qui est sûr, compte tenu de l'importance du Sénat pour ce qui est de l'examen des projets de loi, c'est que je ne veux pas outrepasser mes pouvoirs en ce qui concerne ce que le Sénat pourrait recommander ou non en l'occurrence, évidemment. Il faudrait que j'y réfléchisse davantage. C'est difficile pour moi de répondre sur-le-champ; je vous prie de m'en excuser.

**Le président :** Merci, madame Chisholm et monsieur Ieraci, de votre témoignage ce matin.

I'd like to introduce our next panel: From the Canadian Federation of Independent Business, Jasmin Guénette, Vice-President, National Affairs, and Christina Santini, Director, National Affairs — it's great to see you back; from the Canadian National Institute for the Blind, Jen Goulden, Representative and Chair, Braille Authority of North America; from the Canadian Urban Libraries Council, Mary Chevreau, Executive Director; and as an individual, Marvin Ryder, Associate Professor of Marketing and Entrepreneurship at McMaster University. Thank you all for joining us today.

Witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes — and I would ask that you stay on that particular time frame — which will be followed by question-and-answer sessions with the senators.

I will now invite Mr. Guénette to give his opening remarks.

[*Translation*]

**Jasmin Guénette, Vice-President, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business:** Good morning. We would like to sincerely thank the committee for this kind invitation.

The Canadian Federation of Independent Business represents over 100,000 small business owners in every sector of the economy and every region of Canada.

[*English*]

We will make our remarks in English, but we are able to answer questions in both French and English.

About 80% of small- and medium-sized enterprises, or SMEs, still turn to Canada Post in their day-to-day operations, but their reliance on it has decreased since the 2024 strike. Now, 20% rely on it heavily and consider it critical to their operation. Three quarters of SMEs primarily turn to Canada Post to send cheques or invoices and 61% to send letter mail; 35% cent of small businesses in Canada use Canada Post to send packages, as private couriers dominate this space, and 19% use it to send promotional materials.

We all know Canada Post is in a precarious situation. Their market share in the parcel delivery sector has dropped significantly since 2009, and even if the Canadian population is growing, the annual volume of letters has dropped by over 60% since 2006. Its financial situation is disastrous and continued to deteriorate throughout 2025 with another massive deficit.

J'aimerais vous présenter notre prochain groupe de témoins, soit Jasmin Guénette, vice-président des Affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et Christina Santini, directrice des Affaires nationales — c'est un plaisir de vous revoir; de l'Institut national canadien pour les aveugles, Jen Goulden, représentante et présidente de l'Autorité nord-américaine du braille; Mary Chevreau, directrice générale du Conseil des bibliothèques urbaines du Canada; et à titre personnel, Marvin Ryder, professeur agrégé de marketing et d'entrepreneuriat à l'Université McMaster. Merci à tous de vous joindre à nous aujourd'hui.

Les témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes — et je vous demanderais de respecter cette limite —, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénatrices et sénateurs.

J'invite maintenant M. Guénette à faire sa déclaration préliminaire.

[*Français*]

**Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :** Bonjour. Nous tenons sincèrement à remercier le comité pour cette aimable invitation.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante représente plus de 100 000 propriétaires de petites entreprises dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Canada.

[*Traduction*]

Nous allons faire nos remarques en anglais, mais nous pourrions répondre aux questions en français et en anglais.

Environ 80 % des petites et moyennes entreprises, ou PME, continuent de se tourner vers Postes Canada pour leurs activités quotidiennes, mais leur dépendance à cet égard a diminué depuis la grève de 2024. À l'heure actuelle, 20 % d'entre elles en dépendent énormément et considèrent que c'est un service essentiel pour leurs activités. Les trois quarts des PME se tournent principalement vers Postes Canada pour envoyer des chèques ou des factures, et 61 % d'entre elles en font autant pour envoyer des lettres. Trente-cinq pour cent des petites entreprises au Canada utilisent Postes Canada pour envoyer des colis; ce sont donc les services de messagerie privés qui dominent cet espace, et 19 % l'utilisent pour envoyer du matériel publicitaire.

Nous savons tous que la situation de Postes Canada est précaire. Sa part de marché dans le secteur de la livraison des colis a considérablement diminué depuis 2009, et même si la population canadienne est en croissance, le volume annuel de lettres a chuté de plus de 60 % depuis 2006. La situation financière de la société est désastreuse et elle a continué de se

Our members reject the idea of bailing out the corporation year after year. We published a report recently showing that 87% of our members support reforms that would make Canada Post more competitive and financially viable in the long run. For example, 52% of our members support decreasing the frequency of residential mail delivery, 51% support expanding the use of community mailboxes and 42% support replacing Canada Post outlets with franchised locations.

These changes were announced many months ago by the government and must be fully implemented rapidly.

I will turn now to my colleague, Christina Santini.

**Christina Santini, Director, Canadian Federation of Independent Business:** Division 2, part 5 of the proposed legislation states that Canada Post is to set its postage rates at a level that will defray its operating costs once all sources of revenue are taken into consideration. While it may be tempting for the corporation and government to rapidly raise fees to try to be back in the black, more meaningful structural changes — as those mentioned — should be prioritized. Only 40% of small business owners said Canada Post should increase the price of its services to ensure its long-term financial stability.

Canada Post is a crown corporation. They have a legal monopoly for the delivery of most letter mail. Thus, these proposed amendments could prove to be very costly for consumers, including small firms, if it comes into force before major structural reforms are made.

This will not incentivize the corporation to make the fundamental changes it needs to make. It will not encourage the corporation to innovate, both in terms of service delivery and human resources, as it will simply be able to raise postage rates.

Fifty-eight percent of our members use Canada Post because it is affordable. They wish for it to remain affordable. Regular postage rate increases could drive even more businesses away from Canada Post. This could particularly harm small businesses in rural and remote communities where alternatives to the Crown corporation are not available.

CFIB recommends first implementing the changes announced by the federal government, which will help reduce operational costs that need to be defrayed by fees. We also recommend a transparent process to increase postage rates so that Canada Post

détériorer tout au long de 2025 avec un autre déficit astronomique.

Nos membres rejettent l'idée de renflouer la société année après année. Nous avons récemment publié un rapport montrant que 87 % de nos membres appuient les réformes qui rendraient Postes Canada plus concurrentielle et financièrement viable à long terme. Par exemple, 52 % de nos membres sont en faveur d'une réduction de la fréquence de livraison du courrier à domicile, 51 %, d'une augmentation de l'utilisation des boîtes postales communautaires et 42 %, du remplacement des comptoirs de Postes Canada par des bureaux franchisés.

Ces changements ont été annoncés il y a plusieurs mois par le gouvernement et doivent être mis en œuvre rapidement.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Christina Santini.

**Christina Santini, directrice, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :** À la section 2 de la partie 5 du projet de loi, il est précisé que Postes Canada doit fixer ses tarifs postaux à un niveau qui couvrira ses coûts d'exploitation une fois toutes les sources de revenus prises en compte. Bien qu'il puisse être tentant pour la société et le gouvernement d'augmenter rapidement les frais pour que la société cesse d'être déficitaire, des changements structurels plus significatifs — comme ceux dont nous avons déjà parlé — devraient être prioritaires. Seulement 40 % des propriétaires de petites entreprises ont dit que Postes Canada devrait augmenter le prix de ses services pour assurer sa stabilité financière à long terme.

Postes Canada est une société d'État. Elle a le monopole légal de la livraison de la plupart des lettres. Par conséquent, les modifications proposées pourraient s'avérer très chères pour les consommateurs, y compris les petites entreprises, si elles entrent en vigueur avant que des réformes structurelles majeures ne soient apportées.

Cela n'incitera pas la société à apporter les changements fondamentaux qu'elle doit faire. Cela n'encouragera pas la société à innover, tant sur le plan de la prestation des services que sur celui des ressources humaines, puisqu'elle pourra tout simplement augmenter les tarifs d'affranchissement.

Cinquante-huit pour cent de nos membres utilisent les services de Postes Canada parce qu'ils sont abordables, et ils souhaitent qu'ils le demeurent. Les augmentations régulières des tarifs d'affranchissement pourraient éloigner encore plus d'entreprises de Postes Canada. Cela pourrait particulièrement nuire aux petites entreprises dans les collectivités rurales et éloignées où il n'existe pas de solutions de rechange à la société d'État.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI, recommande d'abord de mettre en œuvre les changements annoncés par le gouvernement fédéral, qui aideront à réduire les coûts opérationnels qui doivent être compensés au moyen des

is not the judge and jury of its own situation. Canada Post's rate-setting exercises need to be transparent, subject to a formal process of approval as long as Canada Post maintains a letter mail monopoly.

Thank you. We are looking forward to your questions.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you, Mr. Guénette and Ms. Santini.

[*English*]

I will invite Ms. Goulden to give her opening remarks.

**Jen Goulden, Representative and Chair, Braille Authority of North America, Canadian National Institute for the Blind:** Thank you for the opportunity to speak today. The Canadian National Institute for the Blind, or CNIB, was founded in 1918, and it is a national community-based organization that works to remove barriers and advance inclusion for the 2.2 million Canadians who are blind, deaf-blind or who have low vision.

I am here today to speak about the proposed amendments in clause 197 (1) under Division 2 of Bill C-15, respecting subsidized postage for materials for the use of the blind as well as interlibrary loans. These changes were included without any notice or consultation with our community contrary to the principles of the Accessible Canada Act and the idea of nothing about us without us. The Canadian National Institute for the Blind has worked on this file in partnership with the Centre for Equitable Library Access, or CELA, the National Network for Equitable Library Service, or NNELS, and the BC Libraries Cooperative, all of whom endorse the recommendations that we will provide, and they have also sent in their own written submissions for this committee's consideration. This is also the case for Braille Literacy Canada, the governing body for Braille in Canada.

For Canadians living with blindness and low vision, mail delivery isn't a convenience but a lifeline. It's often the only means available to access materials and devices that are essential to everyday life. Canada Post's Literature for the Blind service, often referred to as "Free Matter," enables the shipment of alternate format material such as Braille and devices for daily living such as canes and magnifiers free of charge.

frais. Nous recommandons également un processus transparent pour augmenter les tarifs d'affranchissement afin que Postes Canada ne soit pas juge et partie dans sa propre situation. Les exercices d'établissement des tarifs de Postes Canada doivent être transparents et assujettis à un processus officiel d'approbation, tant et aussi longtemps que Postes Canada conservera le monopole des services de livraison de lettres.

Merci. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

[*Français*]

**Le président :** Merci, monsieur Guénette et madame Santini.

[*Traduction*]

J'invite maintenant Mme Goulden à faire sa déclaration préliminaire.

**Jen Goulden, représentante et présidente de l'Autorité nord-américaine du braille, Institut national canadien pour les aveugles :** Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. L'Institut national canadien pour les aveugles, ou INCA, a été fondé en 1918. Il s'agit d'un organisme communautaire national qui travaille à éliminer les obstacles et à promouvoir l'inclusion des 2,2 millions de Canadiens qui sont aveugles, sourds-aveugles ou malvoyants.

Je suis ici aujourd'hui pour parler des modifications proposées au paragraphe 197(1) de la section 2 du projet de loi C-15, qui porte sur les frais d'affranchissement subventionnés à l'intention des aveugles et sur les prêts entre bibliothèques. Ces changements ont été inclus sans préavis ni consultation auprès de notre communauté, ce qui est contraire aux principes de la Loi canadienne sur l'accessibilité et au principe selon lequel rien ne doit être décidé sans nous. L'Institut national canadien pour les aveugles a travaillé à ce dossier en partenariat avec le Centre d'accès équitable aux bibliothèques, ou CAEB, le Réseau national de services équitables de bibliothèque, ou RNSEB, et la BC Libraries Cooperative, qui appuient tous les recommandations que nous formulerons, et ils ont également envoyé leurs propres mémoires écrits pour examen par le comité. C'est aussi le cas de Littératie braille Canada, l'organisme qui régit le braille au Canada.

Pour les Canadiens qui vivent avec la cécité et une faible vision, la livraison du courrier n'est pas une commodité, mais un lien vital. C'est souvent le seul moyen d'accéder aux documents et aux aides essentiels à la vie quotidienne. Le service Cécogramme ou documentation à l'usage des personnes aveugles de Postes Canada, souvent appelé simplement « cécogramme », permet d'expédier gratuitement des documents en format substitut comme le braille et des aides pour la vie quotidienne comme des cannes et des loupes.

This is not unique to Canada. It is recognized internationally, as we heard earlier, and protected under Article 3 of the Universal Postal Convention to which Canada is a signatory. In particular, Braille users' access to books and educational materials is already extremely limited. The World Blind Union estimates only 10% of published works are accessible to people who are blind, and far fewer are available in Braille. Public libraries also face difficulties in expanding and updating their collections partly due to production and storage costs. This means Braille users can't simply walk into a local bookstore or a library to pick up the newest bestseller or university textbook. Instead, they often — we — can only access books and literature online or through special orders, which are almost always more expensive. Since Braille is larger and heavier than print, the costs can become significant.

What you see here is *The Fellowship of the Ring*. So we have print for all print readers, and then this is my copy. And this is just *The Fellowship of the Ring*. I did not bring the entire trilogy because I couldn't carry it. It's 16 volumes. It's just to give you a concept of the difference in size. So Braille is essential but bulky, and expensive without Free Matter postage.

Already Canadians who are blind or partially sighted can be disproportionately affected by poverty and must manage the additional costs of living with a disability. Without Free Matter postage, we would face substantial barriers to literacy, education, access to information and independent living.

Given all of this information, CNIB and our partners are deeply concerned by amendments in Bill C-15 that would repeal sections 19(1)(g)(i) and 19(1)(g.1) of the Canada Post Corporation Act. These clauses, as you know, mandate the provision of Free Matter postage and subsidized interlibrary postage, respectively, and enable regulations for these purposes. Repealing them would effectively nullify the Materials for the Use of the Blind Regulations, removing legislative protection for a service that millions rely on.

We appreciate the public commitment from Minister Lightbound and Canada Post to continue the service. However, these commitments are not a replacement for legislation. Without legislation, future administrations would be free to reduce or discontinue the service without public consultation or parliamentary oversight.

Ce n'est pas une initiative propre au Canada. Elle est reconnue à l'échelle internationale, comme nous l'avons entendu plus tôt, et protégée en vertu de l'article 3 de la Convention postale universelle, dont le Canada est signataire. En particulier, l'accès des utilisateurs du braille aux livres et au matériel didactique est déjà extrêmement limité. L'Union mondiale des aveugles estime que seulement 10 % des œuvres publiées sont accessibles aux personnes aveugles, et qu'il y en a beaucoup moins qui sont disponibles en braille. Les bibliothèques publiques ont également de la difficulté à agrandir et à mettre à jour leurs collections, en partie à cause des coûts de production et d'entreposage. Cela signifie que les utilisateurs de braille ne peuvent pas simplement se rendre dans une librairie locale ou une bibliothèque pour acheter le plus récent livre à succès ou manuel universitaire. Au lieu de cela, ils — nous — n'ont souvent accès qu'à des livres et à de la littérature en ligne ou par l'entremise de commandes spéciales, qui coûtent presque toujours plus cher. Comme le braille est plus gros et plus lourd que l'imprimé, les coûts peuvent grimper rapidement.

Ce que vous voyez ici, c'est *The Fellowship of the Ring*. Nous avons donc des exemplaires imprimés pour tous les lecteurs de ce format, et voici mon exemplaire. Et je ne parle ici que *The Fellowship of the Ring*. Je n'ai pas apporté toute la trilogie parce que je ne pouvais pas la transporter, puisqu'elle est en 16 volumes. C'est simplement pour vous donner une idée de la différence de taille. Le braille est donc essentiel, mais volumineux et cher sans la franchise postale appliquée aux cécogrammes.

Déjà, les Canadiens qui sont aveugles ou malvoyants peuvent être touchés de façon disproportionnée par la pauvreté et doivent gérer les coûts supplémentaires liés à la vie avec un handicap visuel. Sans la franchise postale appliquée aux cécogrammes, nous serions confrontés à des obstacles importants en matière d'alphabétisation, d'éducation, d'accès à l'information et de vie autonome.

Compte tenu de toute cette information, l'INCA et nos partenaires sont profondément préoccupés par les modifications proposées dans le projet de loi C-15 qui abrogeraient les alinéas 19(1)(g)(i) et 19(1)(g.1) de la Loi sur la Société canadienne des postes. Ces dispositions, comme vous le savez, exigent la franchise postale et les frais d'affranchissement subventionnés entre bibliothèques, respectivement, et permettent l'adoption de règlements à cette fin. L'abrogation de ces dispositions annulerait l'effet du Règlement sur la documentation à l'usage des aveugles, supprimant ainsi la protection législative d'un service sur lequel comptent des millions de personnes.

Nous apprécions l'engagement public du ministre Lightbound et de Postes Canada à maintenir le service. Toutefois, ces engagements ne remplacent pas la loi. Sans législation, les administrations futures seraient libres de réduire ou d'interrompre le service sans consultation publique ni surveillance parlementaire.

We understand that these were included with the intention of granting Canada Post more autonomy. However, we do not believe the removal of these clauses is necessary to achieve the government's goal, particularly since Free Matter postage is paid through a federal subsidy and doesn't have an impact on Canada Post's pricing autonomy or financial bottom line.

For these reasons, we ask that this committee in its report include a recommendation for the introduction of amendments to retain these clauses in the Canada Post Corporation Act. If section 19 must be removed, these subsections and paragraphs should be reinserted elsewhere in the legislation, such as section 35.

We also recommend that the federal government not undertake any changes which may impact Free Matter postage without carrying out a proper consultation for the affected stakeholders, such as CNIB.

Our full list of recommendations is provided, and I thank you for your time and look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Goulden. I would ask Ms. Chevreau to give her opening remarks. The floor is yours.

**Mary Chevreau, Executive Director, Canadian Urban Libraries Council:** My name is Mary Chevreau. Despite my beautiful last name, I am an anglophone.

Thank you for giving me this opportunity to appear before you today to discuss the amendment to the Canada Post Corporation Act included in Bill C-15.

The Canadian Urban Libraries Council, or CULC, represents more than 50 of the largest public library systems across Canada, including Library and Archives Canada and Library and Archives Quebec. Our members serve more than 8 million active users every year, and more than 77% of all Canadians use a CULC member library.

Furthermore, and perhaps more relevant to this presentation, CULC also oversees access to Canada Post's Library Shipping Tool by verifying and authenticating all libraries who wish to access the Canada Post library shipping rate or material rate. We have had a close working relationship with Canada Post to deliver this service for many years.

Nous croyons comprendre que ces engagements ont été inclus dans le but d'accorder plus d'autonomie à Postes Canada. Cependant, nous ne croyons pas que la suppression de ces dispositions soit nécessaire pour atteindre l'objectif du gouvernement, d'autant plus que la franchise postale appliquée aux célogrammes est compensée au moyen d'une subvention fédérale et qu'elle n'a aucune incidence sur l'autonomie en matière de tarification ou les résultats financiers de Postes Canada.

Pour ces raisons, nous demandons au comité d'inclure dans son rapport une recommandation en vue de l'introduction d'amendements visant à conserver ces dispositions dans la Loi sur la Société canadienne des postes. Si l'article 19 doit être retiré, ces paragraphes et alinéas devraient être réinsérés ailleurs dans la loi, comme à l'article 35.

Nous recommandons également que le gouvernement fédéral n'entreprenne aucun changement susceptible d'avoir une incidence sur la franchise postale des célogrammes sans mener de consultations appropriées auprès des intervenants concernés, comme l'INCA.

Nous vous avons fourni la liste complète de nos recommandations, et je vous remercie du temps que vous m'avez consacré. J'ai hâte de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Goulden. Je demanderais maintenant à Mme Chevreau de faire sa déclaration préliminaire. La parole est à vous.

**Mary Chevreau, directrice générale, Conseil des bibliothèques urbaines du Canada :** Je m'appelle Mary Chevreau. Malgré mon beau nom de famille, je suis anglophone.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter de la modification à la Loi sur la Société canadienne des postes incluse dans le projet de loi C-15.

Le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada, ou CBUC, représente plus de 50 des plus grands réseaux de bibliothèques publiques au Canada, y compris Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nos membres servent plus de 8 millions d'utilisateurs actifs chaque année, et plus de 77 % des Canadiens utilisent une bibliothèque membre du CBUC.

De plus, et c'est peut-être plus pertinent pour cette présentation, le CBUC supervise également l'accès à l'Outil d'expédition aux bibliothèques de Postes Canada en vérifiant et en authentifiant toutes les bibliothèques qui souhaitent accéder au tarif d'expédition ou au tarif des documents de bibliothèques de Postes Canada. De concert avec Postes Canada, nous avons développé une relation de travail étroite afin de pouvoir offrir ce service depuis de nombreuses années.

We are concerned that the amendments to the Canada Post Corporation Act in Bill C-15 will significantly impact any Canadian who requires access to library material and information, including materials for people who are blind or have sight loss. While statements from Canada Post and the federal government expressing a commitment to continue reduced rates for library materials and free postage for the visually impaired are welcomed, these assurances do not replace the certainty provided by legislation and parliamentary oversight over the reduced rate for library materials as currently provided by the Canada Post Corporation Act.

Interlibrary loans are an essential component of how libraries work in Canada. The program allows students, researchers and the public to access materials regardless of their location or their local library size. Libraries rely on the Canada Post Corporation Act's protections, including reduced rates and agreements in section 21.1, to offer this service affordably and at scale. If Bill C-15 proceeds as drafted, Canada Post would have the ability to increase rates without oversight from Parliament or the Government of Canada.

The repeal of section 21.2 removes an important mechanism for transparency and ministerial accountability, further concentrating authority over library postage entirely with Canada Post's board. Parliament's ability to provide appropriate oversight would be significantly diminished.

These changes could place substantial new pressures on already stretched library budgets, inevitably leading to fewer interlibrary loans, reduced sharing of materials and — most importantly — diminished access to information and research resources across the country.

We are also deeply concerned about the proposed removal of paragraph 19(1)(g)(i), which guarantees postage-free mailing of materials for use by people who are blind.

The proposed changes would effectively eliminate materials for the use of the blind regulations without consultation through the standardized gazetting process. It would also contravene Canada's obligations, as we've heard, under the Universal Postal Convention.

Despite our close working relationship with Canada Post, neither CULC, nor any other library organization in Canada were consulted prior to the introduction of these amendments, nor have we had any meaningful engagement since. We respectfully

Nous craignons que les modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes prévues dans le projet de loi C-15 aient une incidence démesurée sur tous les Canadiens qui ont besoin d'accéder aux documents de bibliothèque, y compris ceux destinés aux personnes aveugles ou ayant une perte de vision. Même si nous nous réjouissons des déclarations de Postes Canada et du gouvernement fédéral exprimant un engagement à maintenir des tarifs réduits et la franchise postale des cécogrammes pour les personnes ayant une déficience visuelle, celles-ci ne remplacent pas la certitude que procurent les lois et la surveillance parlementaire des tarifs réduits pour les documents de bibliothèques, comme le prévoit actuellement la Loi sur la Société canadienne des postes.

Les prêts entre bibliothèques sont une composante essentielle du fonctionnement des bibliothèques au Canada. Le programme permet aux étudiants, aux chercheurs et au public d'accéder à des documents, peu importe leur emplacement ou la taille de leur bibliothèque locale. Les bibliothèques comptent sur les protections de la Loi sur la Société canadienne des postes, y compris les tarifs réduits et les conventions prévues à l'article 21.1, pour offrir ce service à un prix abordable et à grande échelle. Si le projet de loi C-15 est adopté tel quel, Postes Canada aurait la capacité d'augmenter les tarifs sans surveillance du Parlement ou du gouvernement du Canada.

L'abrogation de l'article 21.2 élimine un important mécanisme de transparence et de responsabilité ministérielle, ce qui concentre davantage le pouvoir sur les frais postaux des bibliothèques entièrement entre les mains du conseil d'administration de Postes Canada. La capacité du Parlement d'assurer une surveillance appropriée s'en trouverait considérablement réduite.

Ces changements pourraient exercer de nouvelles pressions importantes sur les budgets déjà serrés des bibliothèques, ce qui entraînerait inévitablement une diminution du nombre de prêts entre bibliothèques, une réduction du partage de documents et, surtout, une diminution de l'accès à l'information et aux ressources de recherche dans tout le pays.

Nous sommes également profondément préoccupés par la suppression proposée du sous-alinéa 19(1)(g)(i), qui garantit l'envoi de documents sans frais d'affranchissement aux personnes aveugles.

Les modifications proposées élimineraient effectivement le Règlement sur la documentation à l'usage des aveugles sans consultation au moyen du processus normalisé de publication dans la Gazette. Cela irait également à l'encontre des obligations du Canada, comme nous l'avons entendu, en vertu de la Convention postale universelle.

Malgré notre étroite relation de travail avec Postes Canada, ni le CBUC, ni aucune autre organisation de bibliothèques au Canada n'ont été consultés avant la présentation de ces modifications, et nous n'avons pas eu d'échanges significatifs

call on this committee to urge the government to remove from Bill C-15 those sections that impact libraries, and to remove those sections that repeal the free post programs for people who are blind or those with sight loss. Thank you for your time.

**The Chair:** Thank you, Ms. Chevreau. We will now go to Mr. Ryder for his remarks. Go ahead, sir.

**Marvin Ryder, Associate Professor, Marketing and Entrepreneurship, McMaster University, as an individual:** Good morning, ladies and gentlemen. As the academic here, I'm going to give you an academic perspective.

Generally speaking, the provinces and the federal government are believers in a market-based economy, in which you have many consumers and many sellers that then get efficiencies in the market. In other words, the prices are set by that kind of healthy competition. However, sometimes that's not possible because there are natural monopolies. You can imagine, for instance, the generation of electricity or the sale of natural gas, the rate of cellphones and cable television. In those situations, governments have set up an oversight body to ensure that the power is fairly distributed and consumers are not being gouged by the private entities that have the monopoly.

I should also note at the outset that Canada Post is a very sick organization. It has lost over \$5 billion over the last four years. Last year alone, in 2025, it lost \$1.5 billion. It has no working capital. In my world, if I were studying this with my students, I would describe this company as being on a death spiral.

No postal system in the world has been allowed to fail. That's the good news. So I don't think Canada Post is on the edge of failure, but significant changes need to be made.

In that context, then, let me just give you a couple of thoughts. First, I took a look at postal changes over the last 72 years. On 37 occasions in the last 72 years, postage rates have been changed. Of those 37 times, 5 times postage rates were changed twice in a 12-month period, and on only 3 occasions were they a significant change, that is, a 20-cent increase or a 25-cent increase in the cost of a postage stamp.

I share that with you because it's my belief that Canada Post is not poised to start gouging consumers and start dramatically changing its rates, but over the last 72 years, it always had the current system in place, which required a Governor-in-Council

depuis. Nous demandons respectueusement au comité d'exhorter le gouvernement à retirer du projet de loi C-15 les articles qui ont une incidence sur les bibliothèques et à supprimer ceux qui abrogent les programmes de publication gratuite pour les personnes aveugles ou ayant une perte de vision. Merci de votre attention.

**Le président :** Merci, madame Chevreau. Nous passons maintenant à M. Ryder. C'est à vous.

**Marvin Ryder, professeur agrégé, Marketing et entrepreneuriat, Université McMaster, à titre personnel :** Bonjour, mesdames et messieurs. En tant qu'universitaire du groupe ici présent, j'aimerais vous présenter un point de vue théorique.

De façon générale, les provinces et le gouvernement fédéral croient en une économie de marché, dans laquelle il y a beaucoup de consommateurs et de vendeurs qui réalisent des gains d'efficacité sur le marché. Autrement dit, les prix sont fixés par ce genre de saine concurrence. Cependant, ce processus n'est parfois pas possible parce qu'il existe des monopoles naturels. Il suffit de penser, par exemple, à la production d'électricité ou à la vente de gaz naturel, au tarif de la téléphonie cellulaire et à celui de la câblodistribution. Dans ces situations, les gouvernements ont créé un organisme de surveillance pour veiller à ce que le pouvoir soit réparti équitablement et que les consommateurs ne se fassent pas escroquer par les entités privées qui détiennent le monopole.

Je tiens également à souligner d'entrée de jeu que Postes Canada est une organisation très fragilisée, qui a perdu plus de 5 milliards de dollars au cours des quatre dernières années. L'an dernier seulement, en 2025, la société a perdu 1,5 milliard de dollars. Elle n'a pas de fonds de roulement. Dans mon domaine, si j'étudiais la situation de cette société avec mes étudiants, je la décrirais comme étant engouffrée dans une spirale de la mort.

Nulle part au monde n'a-t-on laissé un service postal faire faillite. C'est la bonne nouvelle. Je ne pense donc pas que Postes Canada soit au bord de la faillite, mais des changements en profondeur doivent être apportés.

Dans ce contexte, permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions. Tout d'abord, j'ai examiné les changements postaux survenus au cours des 72 dernières années. À 37 reprises au cours des 72 dernières années, les tarifs d'affranchissement ont été modifiés. Sur ces 37 fois, cinq fois les tarifs d'affranchissement ont été modifiés deux fois au cours d'une période de 12 mois, et à trois reprises seulement, il s'agissait d'un changement important, c'est-à-dire une augmentation de 20 cents ou de 25 cents du coût d'un timbre-poste.

Je vous en fais part parce que je crois que Postes Canada ne se prépare pas à exploiter les consommateurs et à modifier radicalement ses tarifs, mais au cours des 72 dernières années, elle a toujours évolué dans le système en place, qui exigeait un

review, and the argument now is that this is taking too much time.

As much as I would love to trust Canada Post, we don't trust anybody else in a monopoly situation. It would seem likely to me that we should give the minister the power to review this. A simple report given to the minister, and a simple response from the minister, holds somebody as a check and balance against the corporation.

As my previous colleagues noted, the other big change to the act involves changing the postage rates for materials for the blind and a reduced rate for libraries. Given a faster approval process, perhaps by the minister directly, it makes me wonder why we need to change this at all. Canada Post says they plan to continue this, and the minister says we plan to continue this, so why change it? Again, the argument is speed, trying to find a less cumbersome process, but if we can get a less cumbersome process under the approval side of it, I'm not sure any of this is needed at all.

Finally, I would just note that none of these changes are going to significantly affect the operations of Canada Post. As was stated by my friends at the Canadian Federation of Independent Business, there are much larger systemic changes that need to be done quickly. The postal services for the blind, I believe, are about \$2 million out of a total revenue budget of over \$6 billion. That's far less than even 1%. This isn't going to help Canada Post in any way, so I don't know why we're changing this. There are more pressing issues in front of the corporation for its very survival.

**The Chair:** Does that conclude your remarks, sir?

**Mr. Ryder:** It does.

**The Chair:** Thank you so much. We'll now move forward with questions from our senators.

**Senator Dasko:** This is all really interesting. Professor Ryder, tell me what you think the solution is. What action should be taken? You say they're in a mess. Obviously, the fiscal situation bottom line is a disaster, so what should be done? Give us your view, please.

**Mr. Ryder:** Forgive the academic's perspective. I actually think it's fairly easy. If you're having an organization in a death spiral, you either have to increase revenues or cut costs.

On the cutting cost side of things, we've talked about moving from door-to-door delivery to community mailboxes, and only 25% of Canadians today receive door-to-door delivery. I am not

examen du gouverneur en conseil, et on soutient maintenant que cet examen prend trop de temps.

J'aimerais bien faire confiance à Postes Canada, mais nous ne faisons confiance à personne d'autre dans une situation de monopole. Il me semble probable que nous devrions donner au ministre le pouvoir d'examiner cette question. Un simple rapport remis au ministre, et une simple réponse du ministre, fait contrepoids au pouvoir de la société.

Comme mes collègues qui ont parlé précédemment l'ont fait remarquer, l'autre grand changement à la loi consiste à modifier les tarifs postaux pour les cécogrammes et un tarif réduit pour les bibliothèques. Si le processus d'approbation était plus rapide, peut-être directement par le ministre, je me demande pourquoi nous devrions le changer. Postes Canada dit qu'elle a l'intention de continuer, et le ministre dit que nous avons l'intention de continuer, alors pourquoi changer? Encore une fois, l'argument tient à la rapidité, à essayer de trouver un processus moins fastidieux, mais si nous pouvons alléger le processus d'approbation, je ne suis pas certain qu'il soit nécessaire de changer quoi que ce soit.

Enfin, je tiens à souligner qu'aucun de ces changements n'aura une incidence importante sur les activités de Postes Canada. Comme l'ont dit mes amis de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, il y a des changements systémiques beaucoup plus importants qui doivent être apportés rapidement. Les services postaux pour les aveugles, je crois, représentent environ 2 millions de dollars sur un budget total de plus de 6 milliards de dollars. C'est beaucoup moins que 1 %. Cela n'aidera en rien Postes Canada, alors je ne sais pas pourquoi nous devrions changer cela. Il y a des questions plus pressantes pour la survie même de la société.

**Le président :** Est-ce que cela met fin à vos observations?

**M. Ryder :** Oui.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions des sénatrices et des sénateurs.

**La sénatrice Dasko :** Tout cela est très intéressant. Monsieur Ryder, dites-moi quelle est la solution à votre avis? Quelles mesures devraient être prises? Vous dites que la société est dans le pétrin. De toute évidence, la situation financière est catastrophique, alors que faudrait-il faire? Donnez-nous votre point de vue, s'il vous plaît.

**M. Ryder :** Pardonnez le point de vue de l'universitaire. En fait, je pense que c'est assez facile. Si vous avez une organisation empêtrée dans une spirale de la mort, il faut soit augmenter les revenus, soit réduire les coûts.

Pour ce qui est de réduire les coûts, nous avons parlé de passer de la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires, et seulement 25 % des Canadiens reçoivent aujourd'hui leur

one of those. I've had a community mailbox for 30 years, and I absolutely love it. Speed that up, and also look at a better way for right-sizing the organization. That probably means they have too many workers for the volume of mail that they're doing.

All the efficiency measures would save about \$500 million a year, but if you're losing \$1.5 billion, you're still not back to balance. So the other side of the ledger is that you must increase revenues. I'm not at all suggesting it should come from postage rates, but it should come from new lines of business. Canada Post needs to win back a significant chunk of the parcel volume that it has lost, in part due to the labour problems over the last couple of years. They're now going to have three years of labour harmony, assuming the new contract is ratified. They now have to go back and win that back, and maybe look at other things to do, much like Uber was originally a competitor for a taxi service, and now it also delivers food. Perhaps Canada Post, with a fleet of vehicles and a fleet of workers, could get into delivering other things, and that would generate new revenues.

**Senator Wilson:** Here at the Senate, we deal with many things we don't have a lot of flexibility on, and this being part of a broader budget bill is one of those things.

I would like to ask Ms. Goulden and Ms. Chevreau to reframe your ask of us. Instead of asking us to repeal certain sections or turn down certain changes, could you tell us what else you might suggest that we say to the government in response to this bill? I ask because it's unlikely, given that it's a budget bill, that we're going to see any changes in the Senate.

**Ms. Goulden:** I'll start. To be honest, this is not something I typically do, so I'm not sure what to suggest. Our main concern is that we would want to ensure that there was something in legislation to guarantee that the service would continue. The recommendation to move it to a different section was merely because we understand there might be other things in section 19 that need to be removed, but there could be other options for keeping these particular provisions in the legislation somewhere.

**Senator Wilson:** Ms. Goulden, in your statement you mentioned another piece of legislation that provides some protections for the blind. I don't remember specifically what you were referring to.

**Ms. Goulden:** From what I understand, Section 35 deals with other issues of either free postage — and, please, I could be wrong, and you might know this more, but some of the other

courrier à domicile. Je ne suis pas de ceux-là. Je reçois mon courrier dans une boîte postale communautaire depuis 30 ans, et j'adore cela. Accélérez le processus et cherchez également une meilleure façon de rajuster la taille de l'organisation. Cela signifie probablement qu'ils ont trop de travailleurs pour le volume de courrier qu'ils traitent.

Toutes les mesures d'efficacité permettraient d'économiser environ 500 millions de dollars par année, mais si vous perdez 1,5 milliard de dollars, l'équilibre n'est toujours pas rétabli. L'envers de la médaille, c'est qu'il faut augmenter les revenus. Je ne dis pas du tout que cela devrait venir des tarifs d'affranchissement, mais plutôt de nouveaux secteurs d'activité. Postes Canada doit récupérer une partie importante du volume de colis qu'elle a perdu, en partie à cause des problèmes de main-d'œuvre au cours des dernières années. La société profitera maintenant de trois années d'harmonie syndicale, en supposant que la nouvelle convention soit ratifiée. Elle doit maintenant revenir et récupérer ce qu'elle a perdu, et peut-être envisager d'autres secteurs d'activité, un peu comme Uber était initialement un concurrent pour un service de taxi, et maintenant il livre aussi de la nourriture. Peut-être que Postes Canada, avec un parc de véhicules et un parc de travailleurs, pourrait livrer d'autres choses que le courrier, ce qui générerait de nouveaux revenus.

**Le sénateur Wilson :** Ici, au Sénat, nous étudions de nombreuses questions à l'égard desquelles nous n'avons pas beaucoup de souplesse, et le fait que celle-ci fasse partie d'un projet de loi budgétaire plus vaste en est une.

J'aimerais demander à Mme Goulden et à Mme Chevreau de reformuler ce qu'elles nous demandent. Au lieu de nous demander d'abroger certains articles ou de refuser certains changements, pourriez-vous nous dire ce que vous suggérez d'autre en réaction à ce projet de loi? Je pose la question parce qu'il est peu probable, étant donné qu'il s'agit d'un projet de loi budgétaire, que des changements soient apportés au Sénat.

**Mme Goulden :** Je vais commencer. Pour être honnête, ce n'est pas quelque chose que je fais habituellement, alors je ne sais pas quoi suggérer. Notre principale préoccupation, c'est que nous voulons faire en sorte qu'il y ait quelque chose dans la loi pour garantir le maintien du service. Nous avons recommandé de modifier cet article simplement parce que nous comprenons qu'il y a peut-être d'autres éléments à supprimer dans l'article 19, mais qu'il pourrait y avoir d'autres options pour conserver ces dispositions particulières quelque part dans la loi.

**Le sénateur Wilson :** Madame Goulden, dans votre déclaration, vous avez parlé d'un autre projet de loi qui offre une certaine protection aux aveugles. Je ne me souviens pas exactement de quoi vous parliez.

**Mme Goulden :** D'après ce que je comprends, l'article 35 porte sur d'autres questions comme la franchise postale — et, s'il vous plaît, j'ai peut-être tort, et vous le savez peut-être mieux

reduced rate or free postage services that Canada Post offers so that if this were moved into that section, it would be among similar provisions.

**Ms. Chevreau:** I think that we are aligned here. As much as Canada Post has said that they want to continue the service, the words that concerned me at the time of the quote was “at this time.” This could mean that with any kind of change, that decision would change in terms of the library shipping rate as well or the book rate.

If it can't be repealed, then I would ask that there be some sort of area where there is oversight at a government level or legislatively to protect or, at least, have a conversation to protect the library book rate.

**The Chair:** Senator Lewis, do you have a question?

**Senator Lewis:** Just for the record, for the CFIB, have any of your members brought up the postal rates to either libraries or the blind as being a problem and as being a big issue as far as business owners are concerned in this country?

**Mr. Guénette:** We have independent libraries that are members of the CFIB, and they are worried about, obviously, postal rate increases and changes to some of the benefits that they may have.

Small, independent libraries are not businesses, typically, that make a lot of profit. They are often very small, and, yes, so we receive inquiries from them when issues related to Canada Post arise.

**Senator Lewis:** The other question I would ask is that we've had recent strikes. How did that affect the visually impaired and libraries? Were you able to find competitive rates or anything to replace Canada Post during those strike times?

**Ms. Chevreau:** Thank you for the question. It had a great impact on being able to ship materials, and, in fact, they weren't shipped. It was basically Canada Post or nothing. There is no other alternative.

**The Chair:** Any comment, Ms. Goulden?

**Ms. Goulden:** I would just agree with that statement. No Braille was received, because there are no competitive rates elsewhere.

que moi —, mais aussi sur certains des autres tarifs réduits ou franchises postales offerts par Postes Canada, de sorte que si cela était ajouté à cet article, il se trouverait parmi des dispositions similaires.

**Mme Chevreau :** Je pense que nous sommes sur la même longueur d'onde. Même si Postes Canada a dit qu'elle voulait maintenir le service, les mots qui me préoccupaient dans la citation étaient « pour le moment ». Cela pourrait signifier qu'avec n'importe quel changement, cette décision changerait en ce qui concerne le tarif d'expédition aux bibliothèques ou celui des livres.

Si la disposition ne peut pas être abrogée, alors je demanderais qu'il y ait une sorte de mécanisme de surveillance au niveau du gouvernement ou sur le plan législatif pour protéger ou, à tout le moins, établir un dialogue pour protéger le tarif des livres de bibliothèque.

**Le président :** Sénateur Lewis, avez-vous une question?

**Le sénateur Lewis :** Aux fins du compte rendu, j'aimerais demander à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI, si l'un de ses membres a signalé que les tarifs postaux imposés aux bibliothèques ou aux aveugles posaient problème et constituaient une grande difficulté pour les propriétaires d'entreprise au pays.

**M. Guénette :** Des bibliothèques indépendantes sont membres de la FCEI, et elles s'inquiètent évidemment de l'augmentation des tarifs postaux et des changements apportés à certains de leurs avantages.

Les petites bibliothèques indépendantes ne sont généralement pas des entreprises qui font beaucoup de profits. Elles sont souvent très petites et, oui, nous recevons des demandes de renseignements de leur part lorsque des problèmes liés à Postes Canada surviennent.

**Le sénateur Lewis :** L'autre question que j'aimerais poser, c'est à propos des grèves qu'il y a eu récemment. Quel effet cela a-t-il eu sur les personnes ayant une déficience visuelle et pour les bibliothèques? Avez-vous été en mesure de trouver des tarifs concurrentiels ou quoi que ce soit pour remplacer Postes Canada pendant ces périodes de grève?

**Mme Chevreau :** Je vous remercie de la question. Cela a eu une grande incidence sur la capacité d'expédier des documents et, en fait, ils n'ont pas été expédiés. C'était essentiellement Postes Canada ou rien du tout. Il n'y a pas d'autre solution.

**Le président :** Avez-vous une réponse à cela, madame Goulden?

**Mme Goulden :** Je suis d'accord avec cette affirmation. Nous n'avons rien reçu en braille, parce qu'il n'y a pas de prix concurrentiels ailleurs.

**Senator Lewis:** Thank you.

**Senator Simons:** Ms. Goulden, I just have to say there is a kind of poetic, bittersweet irony in that you — a witness with a visual impairment — brought to our committee the visual evidence of what you were talking about with such force and effect.

My question is actually for Ms. Chevreau regarding interlibrary loans. If you're a book person the way I am, you understand how important they are, but I'm not sure that everybody appreciates how essential they are for rural Canadians who don't have access to the big holdings you would find in a Toronto, Winnipeg, Edmonton or Vancouver library. I'm not sure people understand how important they are to francophones who live outside Quebec, who have a smaller pool of books to choose from and who might really value — especially if they're living in a minority language community — the chance to have those books.

I speak as an Albertan, where schools have been ordered to pull from their shelves award-winning books that are primarily queer, coming-of-age stories, so if you're an LGBTQ kid or a kid who just wants to know a little bit more, and you live in a rural community, your only chance to get a book that reflects your reality might come from an interlibrary loan.

I wonder if you could speak to some of the anxieties you are hearing in your community about what the loss of a well-functioning interlibrary loan program could mean were a different government to come to power that might not value or guarantee the commitments that were made to us today.

**Ms. Chevreau:** Thank you for the question.

It would be devastating for many, not only libraries but people as well.

Without access to information and without the ability to borrow items from across the country, it will impact everybody. It will impact everyone in terms of access and in terms of literacy. It will impact those, as you mentioned, who are in rural and smaller communities. There are some public libraries in rural communities that are so small that they don't have the physical space for a collection, and without interlibrary loans, they have told me, they will close. There is no way that they can function as a library without being able to borrow from other libraries across the country.

**Le sénateur Lewis :** Merci.

**La sénatrice Simons :** Madame Goulden, je dois dire qu'il y a une sorte de paradoxe poétique et doux-amer dans le fait que vous — un témoin ayant une déficience visuelle — avez apporté à notre comité la preuve visuelle de ce dont vous parliez avec tant de force et d'effet.

Ma question s'adresse en fait à Mme Chevreau au sujet des prêts entre bibliothèques. Si comme moi, vous êtes une grande lectrice, vous comprenez à quel point les livres sont importants, mais je ne suis pas sûre que tout le monde comprenne à quel point ils sont essentiels pour les Canadiens des régions rurales qui n'ont pas accès aux grandes ressources qu'on trouve dans une bibliothèque de Toronto, de Winnipeg, d'Edmonton ou de Vancouver. Je ne suis pas certaine que les gens comprennent à quel point ils sont importants pour les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, qui ont un plus petit bassin de livres parmi lesquels choisir et qui pourraient vraiment apprécier — surtout s'ils vivent dans une communauté linguistique minoritaire — la chance d'avoir ces livres.

Je parle en tant qu'Albertaine, où les écoles ont reçu l'ordre de retirer de leurs étagères des livres primés qui sont principalement des histoires queer et d'arrivée à l'âge adulte. Donc, si vous êtes un enfant LGBTQ ou un enfant qui veut simplement en savoir un peu plus, et que vous vivez dans une communauté rurale, votre seule chance d'obtenir un livre qui reflète votre réalité pourrait provenir d'un prêt entre bibliothèques.

Pourriez-vous nous parler de certaines des inquiétudes dont vous entendez parler dans votre collectivité au sujet de ce que la perte d'un programme de prêts entre bibliothèques qui fonctionne bien pourrait signifier si un gouvernement différent prenait le pouvoir et s'il ne respectait pas ou ne garantissait pas les engagements qui nous ont été présentés aujourd'hui?

**Mme Chevreau :** Je vous remercie de la question.

Ce serait dévastateur pour beaucoup, non seulement pour les bibliothèques, mais aussi pour le public.

Sans accès à l'information et sans la capacité d'emprunter des documents de partout au pays, tout le monde sera touché. Cela aura une incidence sur tout le monde en ce qui concerne l'accès et la littératie. Comme vous l'avez dit, cela aura un impact sur les collectivités rurales et les petites collectivités. Certaines bibliothèques publiques dans les collectivités rurales sont si petites qu'elles n'ont pas l'espace physique nécessaire pour accueillir une collection et, sans les prêts interbibliothèques, il est dit qu'elles devraient fermer. Il ne leur est certainement pas possible de fonctionner comme une bibliothèque si elles sont dans l'impossibilité d'emprunter auprès d'autres bibliothèques au pays.

It will affect, certainly — as you said — various communities who don't have access within their regions or within their libraries for materials. It will affect newcomers, who may not have materials in their languages within their communities. It will affect anyone who has a different language or uses a different language in terms of being able to provide that breadth of content in the preferred language.

As you mentioned, in terms of just even bilingual content, one of our biggest users of interlibrary loans and, certainly, at the library book rate is New Brunswick, and that is partly because of the exchange of languages and what the content needs to be.

If there isn't a way to move materials, it will be detrimental not only to libraries but to the citizens of this country. We will not be as well informed, period, because we won't have access to that. I think well-being is part of this discussion as a matter of fact.

Thank you.

**Senator Simons:** I presume that some people assume that everything is available online and that old-fashioned books — who needs to send a dead tree from place to place? I guess this is a question that maybe Ms. Goulden would want to take a crack at answering, too, but at a time when the internet is filled with disinformation and misinformation and more and more AI-generated slop, I would argue that books have become more valuable and more essential than ever to an intellectually literate community.

For Ms. Goulden, it is very tangible. I watched you give your evidence, and when you read, it's a tactile thing. You are touching the text as you are mediating it. I wonder if you could talk a little bit about what it means to still have books at a time when I think there is an assumption that everything is available online, and why bother?

**Ms. Goulden:** Thank you for the question. I would love to talk about this.

There is that, "Well, why can't you just use technology?" It kind of goes hand in hand with what you said about everything being available online, because, of course, we have technology. Blind people have text-to-speech, and I have Braille displays that are electronic devices.

However, as you mentioned, there is something that just can't — books are kind of irreplaceable, and there are also some very practical things that come into play. You can't necessarily get all of these books online, and you can't get them in Braille,

Comme vous l'avez également dit, cela touchera certainement les collectivités qui n'ont pas accès à des documents dans leur région ou dans leurs bibliothèques. Cela touchera les nouveaux arrivants, qui n'ont peut-être pas accès à des documents dans leur langue au sein de leur collectivité. Cela touchera quiconque parle ou utilise une langue autre que les langues officielles dans la mesure où il ne sera plus possible de fournir toute la gamme de contenus dans la langue préférée.

Comme vous l'avez indiqué, l'un de nos plus grands utilisateurs des prêts interbibliothèques en termes de contenu bilingue seulement et au tarif des livres de bibliothèque, est certainement le Nouveau-Brunswick, en partie pour sa quête de contenus équivalents dans les deux langues.

S'il n'y a pas de moyen de déplacer des documents, cela nuira non seulement aux bibliothèques, mais aussi à nos concitoyens. Nous ne serons tout simplement pas aussi bien informés, parce que nous n'y aurons pas accès. En fait, je pense que le bien-être fait partie de la discussion.

Merci.

**La sénatrice Simons :** Certains, je suppose, pensent que tout est disponible en ligne et que des livres à l'ancienne... faut-il vraiment acheminer des cadavres d'arbres d'un bout à l'autre du pays? Je suppose que c'est une question à laquelle Mme Goulden voudra peut-être répondre elle aussi, mais à une époque où l'Internet n'est plus que mésinformation et désinformation, et où l'on trouve en ligne de plus en plus de contenus médiocres générés par l'intelligence artificielle, je dirais que les livres sont devenus plus précieux et plus essentiels que jamais dans une société lettrée.

Pour Mme Goulden, c'est très concret. Je vous ai vue témoigner et j'ai constaté que, pour vous, la lecture est tactile. Vos doigts glissent sur le texte pendant que vous transmettez. Pourriez-vous nous parler un peu de ce que signifie, pour vous, le fait de continuer à avoir des livres à une époque où l'on suppose que tout est disponible en ligne, et pourquoi il faudrait s'en préoccuper?

**Mme Goulden :** Je vous remercie de la question. Je suis ravie de vous en toucher deux mots.

On nous demande pourquoi nous n'utilisons tout simplement pas la technologie disponible? Cela rejoint ce que vous avez dit sur le fait que tout est disponible en ligne, car nous disposons bien sûr de la technologie. Les non-voyants ont accès à la synthèse vocale, et j'utilise des afficheurs braille qui sont des appareils électroniques.

Cependant, comme vous l'avez dit, certaines choses sont tout simplement irremplaçables, comme les livres, sans compter que d'autres aspects entrent en ligne de compte. On ne parvient pas forcément à se procurer tous les livres en ligne, et certes pas en

especially if you can't afford the Braille displays, which are quite costly as well.

There will always be a need for paper Braille for that reason, but also for young children, as they're learning, you're not going to give a five-year-old a \$4,000 Braille display so they can learn to read Braille on that. Or senior citizens who lose their vision and who learn Braille, they're going to want to have a traditional paper book that they can use and not necessarily have to learn a new piece of technology as well as a new writing system.

I'll stop there, but I could say a lot about why books and paper books are still important. I hope that helps.

**Senator Simons:** Ms. Chevreau, could you answer that question?

**Ms. Chevreau:** I'm happy to. At one point, with Google and the internet, a number of people thought libraries were going to die and books were going to die. That is far from the truth. The opposite has happened.

Print is still a very important format. There is an assumption that everyone knows how to use technology. Lots of people don't know how to use technology. Just ask anyone who works in a library how many programs are involved in teaching people basic skills so they can fill out a form. They do not have technology at their hands. So, print is alive and well, and it is essential for us as a nation to be able to provide that format.

[Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** I have a question for Jasmin Guénette about Canada Post.

You were quite critical of the Canada Post situation. You mentioned that it would take major structural changes for the company to resurface. What do you mean by that?

**Mr. Guénette:** The government recently announced a number of changes that CFIB agrees with, including in terms of reducing the frequency of mail delivery. That's one of the things that could help reduce the operating costs.

**Senator Miville-Dechêne:** You would agree with that even for non-residential customers?

**Mr. Guénette:** Yes.

braille, surtout quand on n'a pas les moyens de se payer un afficheur braille, qui est également très coûteux.

Nous aurons toujours besoin de braille sur papier pour cette raison, mais aussi pour les jeunes enfants en phase d'apprentissage. On ne va pas donner à un enfant de cinq ans un afficheur de 4 000 \$ pour qu'il apprenne à lire le braille. Et puis, il y a les personnes âgées qui perdent la vue et qui, pour apprendre le braille, ont besoin d'un livre papier traditionnel qu'elles pourront utiliser tel quel sans devoir nécessairement apprendre une nouvelle technologie en même temps qu'un nouveau système d'écriture.

Je vais m'arrêter là, mais je pourrais dire bien des choses sur la raison pour laquelle les livres papier sont encore importants. J'espère que cela vous aide.

**La sénatrice Simons :** Madame Chevreau, pouvez-vous répondre à cette question?

**Mme Chevreau :** Avec plaisir. Après l'avènement de Google et d'Internet, beaucoup ont pensé que les bibliothèques allaient disparaître, tout comme les livres. Or, c'est loin d'être le cas. C'est même tout le contraire qui s'est produit.

L'imprimé demeure un format très important. On part du principe que tout le monde sait utiliser la technologie, ce qui est rarement le cas. Il suffit de demander à n'importe quel employé de bibliothèque combien de programmes interviennent dans l'enseignement des compétences de base du public pour que les gens sachent comment remplir un formulaire. Ils n'ont pas la technologie à portée de main. L'imprimé est donc bien vivant, et il est essentiel que nous puissions, en tant que nation, fournir ce format.

[Français]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Je vais poser une question à M. Jasmin Guénette sur Postes Canada.

Vous avez été assez critique par rapport à la situation de Postes Canada. Vous avez mentionné que cela prendrait des changements structurels majeurs pour que cette entreprise refasse surface. Que voulez-vous dire par là?

**M. Guénette :** Le gouvernement a annoncé récemment un certain nombre de changements sur lesquels la FCEI est d'accord, notamment pour ce qui est de réduire la fréquence de la livraison du courrier. C'est l'une des choses qui pourrait permettre de réduire les frais d'exploitation.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Vous seriez d'accord avec cela même pour les clients non résidentiels?

**M. Guénette :** Oui.

Canada Post should also use community mailboxes more rather than going door to door. It should also make greater use of the franchise system rather than having spaces for people to pick up and send mail, for example, franchises in pharmacies rather than a dedicated building for Canada Post.

The idea is to find ways for the corporation to reduce its operating costs and have more flexibility in the workforce as well. The idea, then, is for the corporation to find ways to reduce its operating costs and have more flexibility.

When you ask owners of small and medium-sized businesses, they don't want to inject \$1 billion or more every year just to ensure the corporation's financial survival.

There really has to be internal change, and we hope that those changes will be made quickly. It's been a while since the government announced the reforms. Nothing seems to be moving forward. It's slow. We're wondering why it isn't moving more quickly, given the huge amounts of money at stake. We hope that the situation improves quickly, because many of our members still use Canada Post. SMEs use Canada Post to send packages to customers, send cheques, receive invoices and so on.

**Senator Miville-Dechêne:** Isn't there a contradiction there? Your clients don't want taxes to be used to finance a company that's always running a deficit, but they also want the lowest possible postal rates?

**Mr. Guénette:** Absolutely. I think all Canadians want the postal prices at Canada Post to be as accessible as possible. It's obviously normal for there to be increases. However, our members still use Canada Post.

It's also important to think about businesses in rural areas, because there often isn't any other choice. In remote areas, only Canada Post is serving the region. When you ask the members of the Canadian Federation of Independent Business, I think 80% say it's important to have a system that covers the entire country. However, we cannot just keep running deficits. It's important to restructure so that things can improve, and it's important to find ways to deliver services much more efficiently, such as increasing automation or having more flexibility in terms of the workforce. There's a reason why Canada Post is losing so much of its share in the package delivery market: Customers believe that things are better elsewhere.

If I were them, I would make changes quickly to ensure that the clients who still rely on Canada Post are well served and to attract new clients.

Ensuite, il faudrait davantage utiliser les boîtes aux lettres communautaires plutôt que de faire du porte-à-porte. Il faudrait également utiliser davantage le système de franchise plutôt que d'avoir des espaces pour les gens où aller chercher et envoyer du courrier, que ce soit des franchises comme dans les pharmacies, par exemple, plutôt qu'un bâtiment spécialement réservé à Postes Canada.

L'idée est de trouver des façons pour que la société puisse réduire ses frais d'exploitation et avoir plus de flexibilité au niveau de la main-d'œuvre également. Donc, l'idée est que la société puisse trouver des façons de réduire ses frais d'exploitation et d'avoir plus de flexibilité.

Lorsqu'on pose la question aux propriétaires de PME, ils ne souhaitent pas injecter 1 milliard de dollars et plus chaque année seulement pour assurer la survie financière de la société.

Donc, il y a vraiment un changement à l'interne à faire, et on souhaite que ces changements soient faits rapidement. Cela fait un bout de temps que le gouvernement a annoncé les réformes. Rien ne semble avancer. C'est lent. On se demande pourquoi cela n'avance pas plus vite compte tenu des sommes colossales en jeu. Nous espérons que la situation tournera rapidement, parce que plusieurs de nos membres utilisent encore Postes Canada. Les PME utilisent Postes Canada pour envoyer des colis à des clients, des chèques et recevoir des factures et tout le reste.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** N'y a-t-il pas là une contradiction? Vos clients ne veulent pas que les impôts servent à financer une compagnie toujours déficitaire, mais ils veulent aussi les tarifs postaux les plus bas possibles?

**M. Guénette :** Tout à fait. Je crois que l'ensemble des Canadiens souhaitent que les prix postaux chez Postes Canada soient les plus accessibles possibles. Évidemment, il est normal qu'il y ait des augmentations. Toutefois, nos membres utilisent encore Postes Canada.

Il faut penser aussi aux entreprises dans les régions rurales, car souvent, il n'y a pas d'autre choix. Dans les régions éloignées, seule Postes Canada dessert la région. Lorsqu'on pose la question aux membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, je crois que 80 % disent qu'il est important d'avoir un système qui couvre l'ensemble du pays. Cependant, on ne peut pas juste continuer d'avoir des déficits. Il faut une restructuration pour que cela aille beaucoup mieux et que l'on trouve des moyens de livrer les services de manière beaucoup plus efficace, comme en robotisant davantage ou en ayant plus de flexibilité sur le plan de la main-d'œuvre. Ce n'est pas pour rien que Postes Canada perd autant de parts de marché au chapitre des colis : les clients croient que c'est mieux ailleurs.

Si j'étais eux, je m'arrangerais pour faire des changements rapidement pour que la clientèle qui compte encore sur Postes Canada soit bien servie et pour aller en chercher d'autres.

**Senator Miville-Dechêne:** Are packages still cheaper through Canada Post than through private companies?

**Mr. Guénette:** Generally speaking, the alternatives are more expensive. Sometimes there may be package services that are equivalent. The market is trying to meet the demand. There may be services with equivalent prices, but the prices are often more expensive. Earlier, Senator Quinn asked about the price of sending a letter from here to British Columbia through UPS. Obviously, that will cost more.

**Senator Miville-Dechêne:** Thank you.

[English]

**Senator Quinn:** Ms. Santini, you mentioned that, as costs go up, that will drive away more SMEs. Where will they go? What is their alternative?

**Ms. Santini:** For those who do have options, they will look at those, dovetailing a bit on what Senator Miville-Dechêne stated. We do have some members who, during the last strike, had to go to private-sector providers, particularly on the parcel side. They found out that, for certain weights and distances, the private sector was actually more competitive. As Canada Post raises its rates, it might be losing one of its key market advantages, which is its affordability. It will still maintain the access element because of its mandate to serve all postal codes across the country, but where competitors can, they may end up having the competitive edge on price.

Now, again, we're talking more about parcels because Canada Post does have that legislated monopoly when it comes to letter mail where competitors have to charge three times that amount. There will always be a bit of a capture-market share or a legislated affordability angle provided to Canada Post.

**Senator Quinn:** My second question is for Professor Ryder and Mr. Guénette. You both mentioned reductions in costs. Specifically, Professor Ryder, you mentioned that one of the things to look at is that the lower volume means they should have fewer workers.

My question really comes back to this. Over the last few years, we have heard about the deficits that they're running. There are executive bonuses and things of that nature. Is Canada Post over-managed? Are there reductions that should be taking place in the upper end of that spectrum? It almost seems that the triangle is inverted when you read about it in the media. What are your thoughts there?

Second, for you and for others, is Canada Post salvageable?

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Est-ce toujours moins cher pour les colis par Postes Canada plutôt que par des entreprises privées?

**M. Guénette :** De façon générale, les autres choix sont plus coûteux. Parfois, il peut y avoir des services de colis qui sont équivalents. Le marché tente de répondre à la demande. Il peut y avoir des services avec des prix équivalents, mais souvent, les prix sont plus chers. Plus tôt, le sénateur Quinn a demandé quel était le prix pour expédier une lettre en Colombie-Britannique à partir d'ici par UPS. Il est évident que cela coûtera plus cher.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Quinn :** Madame Santini, vous avez indiqué que l'augmentation des coûts allait faire fuir davantage de PME. Où iront-elles? Quels autres choix ont-elles?

**Mme Santini :** Celles qui ont des options voudront s'en prévaloir, ce qui rejoint un peu ce qu'a dit la sénatrice Miville-Dechêne. Lors de la dernière grève, certains de nos membres ont dû faire appel à des fournisseurs du secteur privé, en particulier pour les colis. Ils ont découvert que, pour certains poids et certaines distances, le secteur privé était en fait plus compétitif. En augmentant ses tarifs, Postes Canada risque de perdre l'un de ses principaux avantages concurrentiels, à savoir son caractère abordable. Elle demeurera certes accessible aux termes de son mandat qui est de desservir tous les codes postaux au pays, mais chaque fois où ses concurrents en auront la possibilité, ils marqueront des points sur le plan des prix.

Encore une fois, nous parlons davantage de colis, car Postes Canada détient un monopole légal en matière de courrier postal pour lequel les concurrents doivent facturer trois fois plus cher. Postes Canada bénéficiera toujours d'une certaine part de marché ou d'un avantage légal sur le plan de l'accessibilité financière.

**Le sénateur Quinn :** Ma deuxième question s'adresse au professeur Ryder et à M. Guénette. Vous avez tous deux parlé de réduction des coûts. Plus précisément, monsieur Ryder, vous avez dit qu'il faut notamment se dire qu'une baisse de volume se traduira par une réduction des effectifs.

Ma question revient en fait à ceci. Ces dernières années, nous avons entendu parler des déficits de la société ainsi que des primes versées aux cadres et autres choses du genre. Postes Canada ne compterait-elle pas trop de cadres supérieurs? Ne faudrait-il pas réduire les effectifs au sommet de la hiérarchie? On a l'impression, d'après les médias, que le triangle est inversé. Qu'en pensez-vous?

Deuxièmement, estimez-vous — ainsi que d'autres — que la situation de Postes Canada est récupérable?

**Mr. Ryder:** Let's deal with your first question on reducing management layers. Canada Post, itself, has announced that they would like to reduce their workforce by 30,000 people over the next 10 years; 16,000 by the year 2030; another 14,000 by the year 2035.

In my world, I don't think it should be over the next 10 years. It has to be over the next 10 months. Speed is much more important. If you look at where those jobs are coming from, there is a mix of management and front-line workers. It's not all on one side or the other. If you shrink your workforce, you also need fewer managers to run it.

The bonuses aren't the issue. Canada Post is not over-generous in their pay for the management people. They're not overly top-heavy in management, either, but if you shrink the size of the company, you have to shrink management as well.

Then you had a second part. I don't remember it.

**Senator Quinn:** I asked whether it is salvageable.

**Mr. Ryder:** Yes. The answer is yes, but it has to be on this two-pronged approach. You have to become more efficient and cut your costs of giving the operations, but then you have to go out and generate revenues. Don't necessarily raise prices, but you have to take a look at things and ask if there are other ways we can use our established base of trucks and drivers, et cetera, to do other things? For instance, maybe they could partner with a drugstore to deliver medicines to people at home. We've got the trucks; we've got the drivers. Why don't we see if we can give an additional service? We need that.

In fairness, when you're fighting these kinds of deficits, the focus is almost always first with cost-cutting, but that's not going to get you to balance. You have to generate more revenue at the same time.

**Senator Arnold:** This segues well. First, I would like to thank Ms. Goulden and Ms. Chevreau for your advocacy on something that our society values so much but we don't talk about enough. I really appreciate that.

Professor Ryder, you talked about efficiency, and that's not going to get us where we need to go, but they need to win back customers and get out there. I'm wondering Mr. Guénette and Ms. Santini, do your members have any advice? How could they win back? Did they have any ideas about how they could do that?

**M. Ryder :** Je commencerai par répondre à votre première question sur la réduction du nombre de cadres supérieurs. Postes Canada a annoncé qu'elle souhaitait réduire ses effectifs de 30 000 personnes dans les 10 prochaines années, de 16 000 d'ici 2030 et de 14 000 autres d'ici 2035.

Selon moi, ce n'est pas dans les 10 prochaines années qu'il faudrait le faire, mais dans les 10 prochains mois. La rapidité d'action est fondamentale. Si vous regardez d'où proviennent ces emplois, vous constaterez qu'il s'agit à la fois de postes de gestion et de postes de première ligne. Ce n'est pas tout d'un côté ou de l'autre. Si vous réduisez vos effectifs, vous aurez également besoin de moins de gestionnaires pour les diriger.

Les primes ne sont pas le problème. Postes Canada n'est pas trop généreuse dans la rémunération de ses cadres. Elle n'en compte pas non plus un trop grand nombre, mais quand vous réduisez la taille d'une entreprise, vous devez également réduire celle de la direction.

Vous aviez une deuxième partie à votre question, mais je l'ai oubliée.

**Le sénateur Quinn :** Je voulais savoir si la situation était récupérable.

**M. Ryder :** La réponse est oui, mais cela doit se faire en deux temps. La société doit devenir plus efficace et réduire ses coûts d'exploitation, mais elle doit aussi aller chercher des revenus. Il ne s'agit pas nécessairement d'envisager une augmentation des prix, mais d'examiner la situation et de se demander s'il existe d'autres façons d'exploiter la flotte de véhicules et les chauffeurs, etc. Par exemple, ces ressources pourraient peut-être être mises au service de pharmacies pour livrer des médicaments à domicile. Il y a des camions et des chauffeurs. Pourquoi ne pas chercher à offrir des services supplémentaires? C'est ce qu'il faut faire.

Pour être honnête, quand on lutte contre ce type de déficit, on commence presque toujours par la réduction des coûts, mais cela ne permet pas de renouer avec l'équilibre. Il faut, en même temps, augmenter les revenus.

**La sénatrice Arnold :** C'est un bon enchaînement. Tout d'abord, je tiens à remercier Mme Goulden et Mme Chevreau pour leur plaidoyer en faveur d'une cause à laquelle notre société accorde une grande importance, mais dont nous ne parlons pas assez. Je leur en suis très reconnaissante.

Monsieur Ryder, vous avez parlé d'efficacité, mais cela ne nous mènera pas là où nous devons aller. Postes Canada doit reconquérir ses clients et se remettre sur les rails. Monsieur Guénette et madame Santini, vos membres auraient-ils des conseils à nous donner? Comment la société pourrait-elle reconquérir ses clients? Auraient-ils des idées sur la manière d'y parvenir?

**Mr. Guénette:** There are many things we could say in response to that question. One would be to stabilize labour relations. The impact of the 2024 strike was tremendous on our members. Many are not going to go back to Canada Post simply because it was too hurtful for them. There was potential strike activity again. There was some other strike activity in 2025, and the uncertainty had many small firms leaving Canada Post.

One aspect to regain customers would be stability, knowing that the service will not be interrupted by a strike during the Christmas season, for example. If labour relations can stabilize and if the union can understand the situation in which the corporation is and move forward in modernizing the corporation, that could help bring some customers back.

**Senator Arnold:** But as far as parcel delivery or the idea that Professor Ryder had, did they have anything else? Do you think once the stability is established and the trust is re-established, do you think that there could be possibilities for them to take over other means or grow?

**Mr. Guénette:** If the service is seen as flexible and efficient, if they can deliver over the weekend, at any time and promise delivery at certain times and so on, it depends. Our members have clients. Somebody makes a purchase, and the business wants it to be delivered as rapidly as possible. If they are not using Canada Post, it is because they think another company is better at it. There is a lot of competition in the marketplace for parcel delivery. If they can show that they are as good as others, I'm sure they will attract customers.

**Ms. Santini:** Its future reliability is important for them to be able to go into markets such as the ones proposed by Marvin Ryder. Suddenly, if you are partnering with a drugstore, that drugstore will want to know you can continue, regardless of labour disruptions, to deliver those medications to seniors, disabled or whomever. Reliability will be key for Canada Post going forward, and its competitive advantage is its accessibility and affordability. It can't lose sight of this as it is setting or raising fees.

[Translation]

**Senator Cormier:** My question is for Mr. Guénette, among others, and perhaps Mr. Ryder.

In fact, listening to the conversation today, we're aware of the challenges that Canada Post faces in terms of the size of its territory and the challenge of maintaining accessible rates for Canadians.

**M. Guénette :** Nous pourrions vous dire bien des choses en réponse à cette question. Il faudrait notamment stabiliser les relations de travail. La grève de 2024 a eu d'énormes répercussions sur nos membres. Beaucoup ne retourneront pas à Postes Canada simplement parce que cela a été trop douloureux pour eux. Et puis, il y a d'autres risques de grève. Il y a d'ailleurs eu d'autres grèves en 2025, et l'incertitude a poussé de nombreuses petites entreprises à délaisser Postes Canada.

Un aspect qui permettrait de regagner des clients serait la stabilité, sachant que le service ne sera pas interrompu par une grève pendant la période de Noël, par exemple. S'il était possible de stabiliser les relations de travail et si le syndicat pouvait comprendre la situation dans laquelle se trouve l'entreprise et collaborer dans le sens de sa modernisation, cela pourrait contribuer à ramener certains clients.

**La sénatrice Arnold :** Toutefois, pour en revenir à la livraison de colis ou à l'idée de M. Ryder, vos membres auraient-ils quelque chose à ajouter? Pensez-vous qu'une fois la stabilité établie et la confiance rétablie, il serait possible à la société de prendre d'autres moyens ou de croître?

**M. Guénette :** Tout dépend, selon que le service est considéré comme souple et efficace, s'il peut être assuré pendant le week-end, à toute heure du jour et correspondre à des livraisons dans certains délais, etc. Nos membres ont des clients. Quelqu'un fait un achat et l'entreprise veut que la livraison soit effectuée le plus rapidement possible. Si elle ne recourt pas à Postes Canada, c'est parce qu'elle pense qu'une autre entreprise est plus performante. La concurrence est forte sur le marché de la livraison de colis. Si Postes Canada parvient à démontrer qu'elle peut être aussi performante que ses concurrents, je suis sûr qu'elle attirera des clients.

**Mme Santini :** Sa fiabilité sera déterminante dans l'avenir pour que Postes Canada soit en mesure de pénétrer des marchés comme ceux dont parle Marvin Ryder. Or, si elle devait travailler en partenariat avec une pharmacie, celle-ci voudra avoir la certitude de pouvoir continuer, malgré d'éventuels conflits de travail, à fournir ses médicaments aux personnes âgées, en situation de handicap ou autres. La fiabilité jouera un rôle essentiel dans l'avenir de Postes Canada, notamment pour ce qui est de son avantage concurrentiel, ainsi que de l'accessibilité et de l'abordabilité de ses services. Elle ne doit pas perdre de vue que c'est elle qui fixe ou augmente les frais de service.

[Français]

**Le sénateur Cormier :** Ma question s'adresse à M. Guénette, entre autres, et peut-être à M. Ryder.

En fait, en écoutant la conversation d'aujourd'hui, nous sommes conscients des défis que rencontre Postes Canada par rapport à l'étendue de son territoire et au maintien de tarifs accessibles pour les citoyens.

Mr. Guénette, you said that the changes are slow to come. Given that Bill C-15 is a budget bill and that we aren't in a position to propose amendments, what important observations do you think could be conveyed to the government? You're an entrepreneur, and you work with entrepreneurs. What main observations do you suggest we convey to the government?

Mr. Ryder, you can also give us your suggestion in that area.

**Mr. Guénette:** For us, the reforms that have been announced should be made as quickly as possible. That would be our main recommendation. Several months ago, the government and the minister responsible for Canada Post, Joël Lightbound, announced that they wanted to deliver more mail through community mailboxes and use more franchises.

The government has announced a number of things to reduce Canada Post's operating costs. Our recommendation is that the government makes those reforms as quickly as possible.

**Senator Cormier:** Given the scale of the challenges, will those reforms ensure that Canada Post truly becomes independent?

**Mr. Guénette:** In any case, if the current model continues, that will never be possible. At the very least, the reforms would give the corporation a chance to get back to making a profit.

[English]

**Senator Cormier:** Mr. Ryder, do you have something to say?

**Mr. Ryder:** These changes were first proposed over 10 years ago, and 10 years ago Canada Post was not losing money. It was five years ago that Canada Post started losing money. But in 2020, we had another big issue on our hands, which was the pandemic, and so the government of the day just said, "We'll deal with that later. We have to get through the pandemic."

I think in 2022 is when we should have started doing this. As I said to the minister — I've actually been lucky enough to meet the minister — don't think 10 years, think 10 months.

If I could reduce the annual deficit from \$1.5 billion — let's cut it in half — to \$750 million, it is not a healthy company, but it is a healthier company. Speed is the number one thing that Canada Post needs to do. I'm hoping once this contract is ratified — and I'm hoping to hear about that vote in the next

Monsieur Guénette, vous avez dit que les changements sont lents à venir. Sachant que le projet de loi C-15 est un projet de loi budgétaire et que nous ne sommes pas en mesure de proposer des amendements, selon vous, quelles observations importantes pourrait-on transmettre au gouvernement? Vous êtes un entrepreneur, vous travaillez avec des entrepreneurs. Quelles observations principales suggérez-vous que l'on transmette au gouvernement?

Monsieur Ryder, vous pouvez également nous faire une suggestion dans ce domaine.

**M. Guénette :** Pour nous, il faudrait faire le plus rapidement possible les réformes qui ont été annoncées. Ce serait notre principale recommandation. Il y a plusieurs mois, le gouvernement et le ministre responsable de Postes Canada, Joël Lightbound, ont annoncé qu'ils voulaient livrer le courrier davantage avec les boîtes aux lettres communautaires et utiliser davantage des franchisés.

Il y a un certain nombre de choses que le gouvernement a annoncées pour réduire les frais d'exploitation de Postes Canada. Notre recommandation est que le gouvernement fasse ces réformes le plus rapidement possible.

**Le sénateur Cormier :** Considérant l'ampleur des défis, ces réformes vont-elles faire en sorte que Postes Canada devienne réellement autonome?

**M. Guénette :** En tout cas, si le modèle actuel perdure, ce ne sera jamais possible. À tout le moins, les réformes donneraient une chance à la société de retrouver le chemin de la rentabilité.

[Traduction]

**Le sénateur Cormier :** Monsieur Ryder, voudriez-vous ajouter quelque chose?

**M. Ryder :** Ces changements ont été proposés pour la première fois il y a plus de 10 ans et, à ce moment-là, Postes Canada ne perdait pas d'argent. La société a commencé à perdre de l'argent il y a cinq ans, puis, en 2020, est arrivé un autre gros problème : la pandémie. Le gouvernement de l'époque a simplement dit qu'il s'occuperait plus tard du déficit, qu'il fallait d'abord sortir de la pandémie.

Je pense que c'est en 2022 qu'on aurait dû commencer à s'y attaquer. Comme je l'ai dit au ministre — que j'ai eu la chance de rencontrer —, il ne faut pas penser le faire sur une période de 10 ans, mais plutôt sur une période de 10 mois.

Si je pouvais réduire le déficit annuel de 1,5 milliard de dollars, disons de moitié pour l'amener à 750 millions de dollars, l'entreprise ne serait pas saine, mais elle serait au moins plus saine. Postes Canada doit d'abord miser sur la rapidité d'action. J'espère qu'une fois que ce contrat sera ratifié — et j'espère que

week or so — then that timeline, how fast you can make those changes, should be coming out of Canada Post.

[*Translation*]

**Senator Cormier:** Thank you very much.

In closing, I too will tell you, Ms. Chevreau, how absolutely essential the work you do is. Knowledge transmission in Canada happens largely through books. I would like to join my colleague in saying thank you for all the work you do, which is so important to Canadians.

[*English*]

I think we are at the end of our time. I'd like to thank our witnesses for appearing today. It's most appreciated.

Before closing the meeting, I would like to thank the entire support team for this committee, those in the forefront of the room as well as those behind the scenes who are not visible. Thank you all for your work, which contributes enormously to the success of our committee and our efforts to move forward.

(The committee adjourned.)

nous parlerons du vote à ce propos la prochaine semaine —, Postes Canada nous indiquera à quelle vitesse elle peut apporter ces changements.

[*Français*]

**Le sénateur Cormier :** Merci beaucoup.

En terminant, je vais vous dire à mon tour, madame Chevreau, à quel point le travail que vous faites est absolument essentiel. La transmission de la connaissance au Canada passe énormément par les livres. Je rejoins ma collègue en vous disant merci pour tout le travail que vous faites, qui est si important pour les Canadiens.

[*Traduction*]

Je crois que notre temps est écoulé. Je tiens à remercier nos témoins d'être venus aujourd'hui. C'est très apprécié.

Avant de lever la séance, je veux remercier toute l'équipe de soutien du comité, ceux qui sont à l'avant de la salle ainsi que ceux qui se trouvent en coulisse et qui restent dans l'ombre. Je vous remercie toutes et tous de votre travail qui contribue énormément au succès de notre comité et à nos efforts pour aller de l'avant.

(La séance est levée.)

---